

Bibliothèque numérique

medic@

**France, Académie nationale de pharmacie. - Compte-rendu de la séance publique annuelle de l'Académie de pharmacie tenue à la Faculté de pharmacie de Paris le 8 janvier 1958**

*1958. - Lons-le-Saunier : Maurice Declume imprimeur, 1958.*

*Cote : BIU Santé Pharmacie P 40448*

P.40448

COMPTÉ RENDU  
DE LA  
SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE  
DE  
**L'ACADÉMIE DE PHARMACIE**  
TENUE  
A LA FACULTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

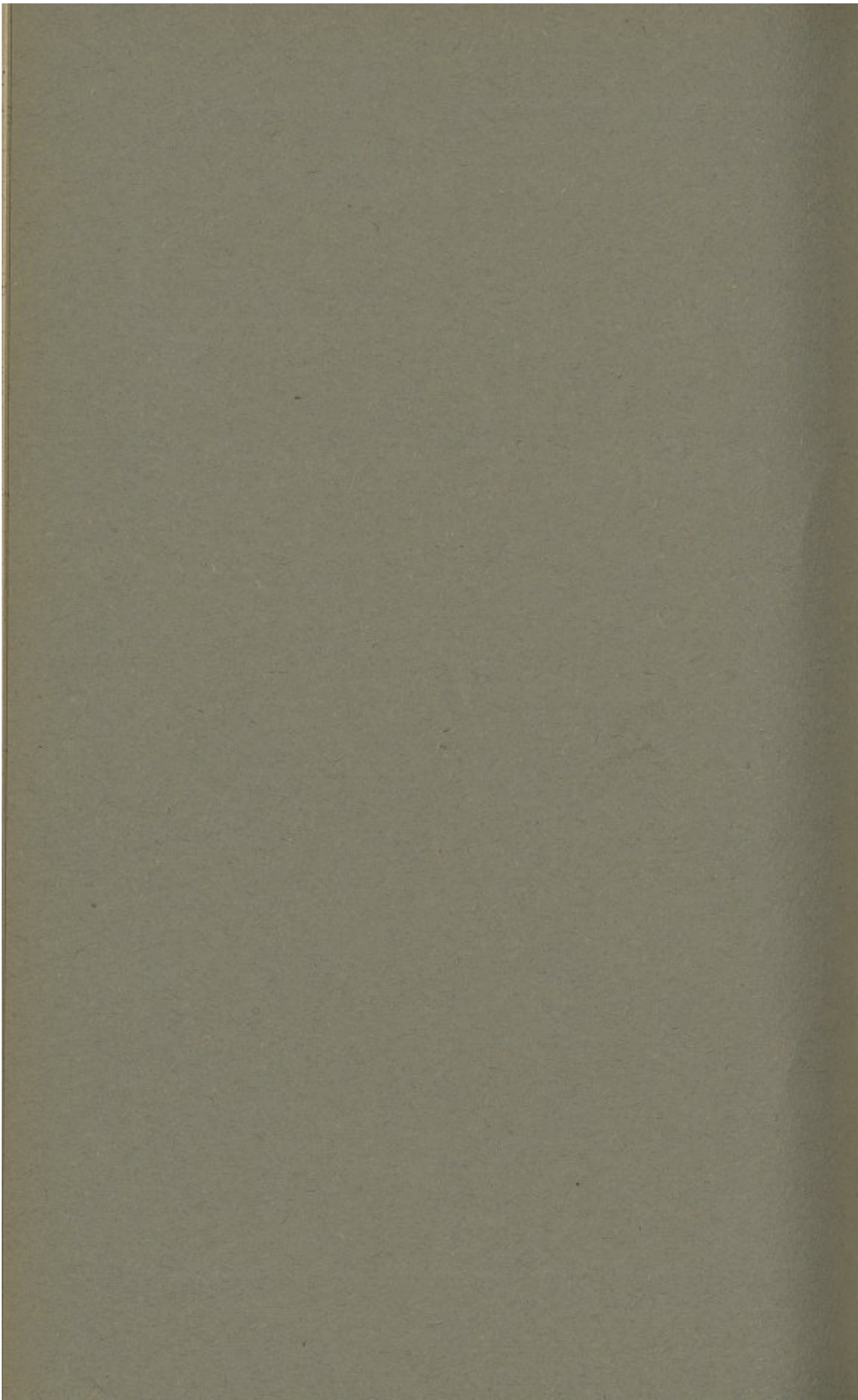
Le 8 Janvier 1958



LONS-LE-SAUNIER  
MAURICE DECLUME, IMPRIMEUR

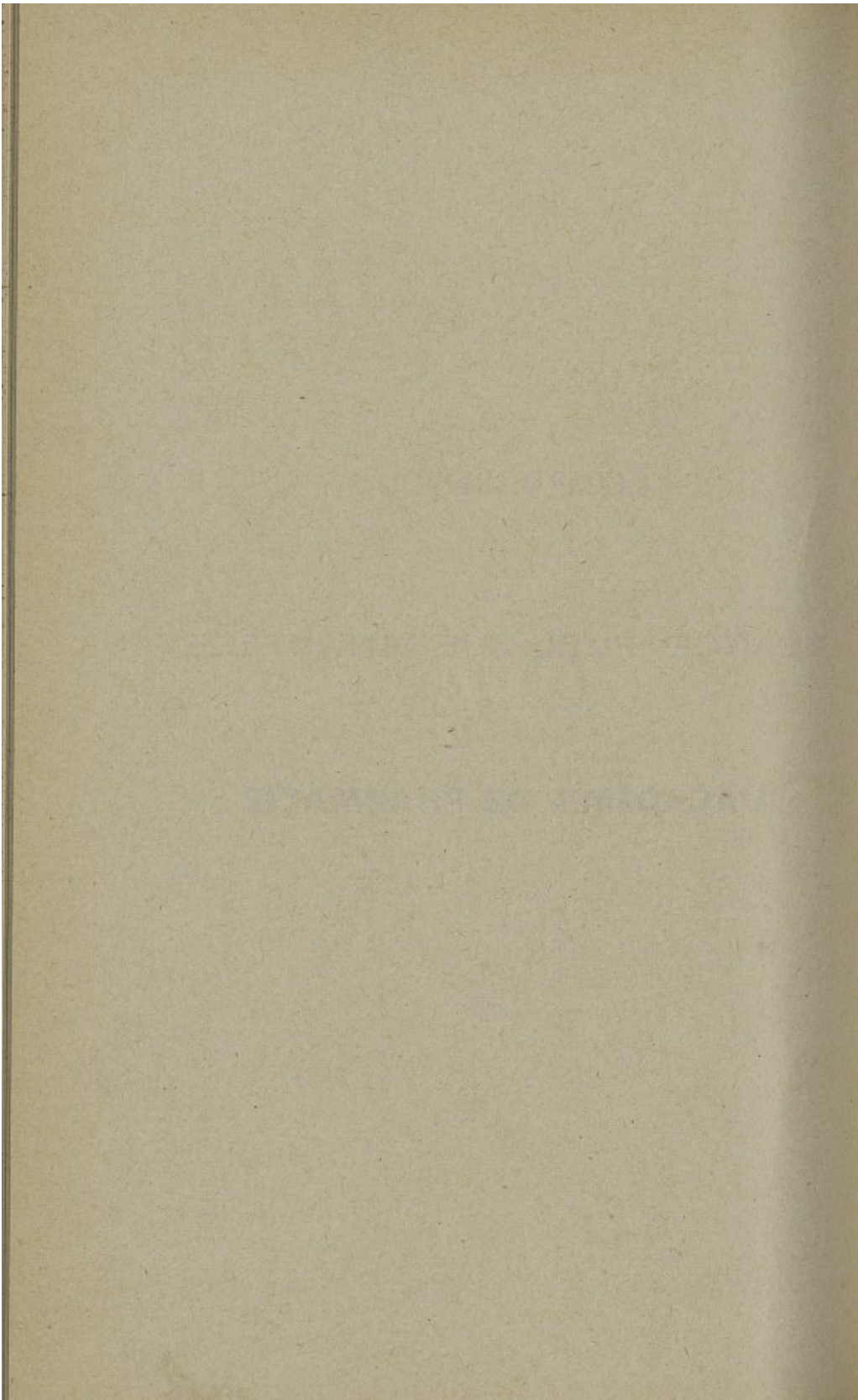
1958





COMPTE RENDU  
DE LA  
SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE  
DE  
**L'ACADÉMIE DE PHARMACIE**





P.40448

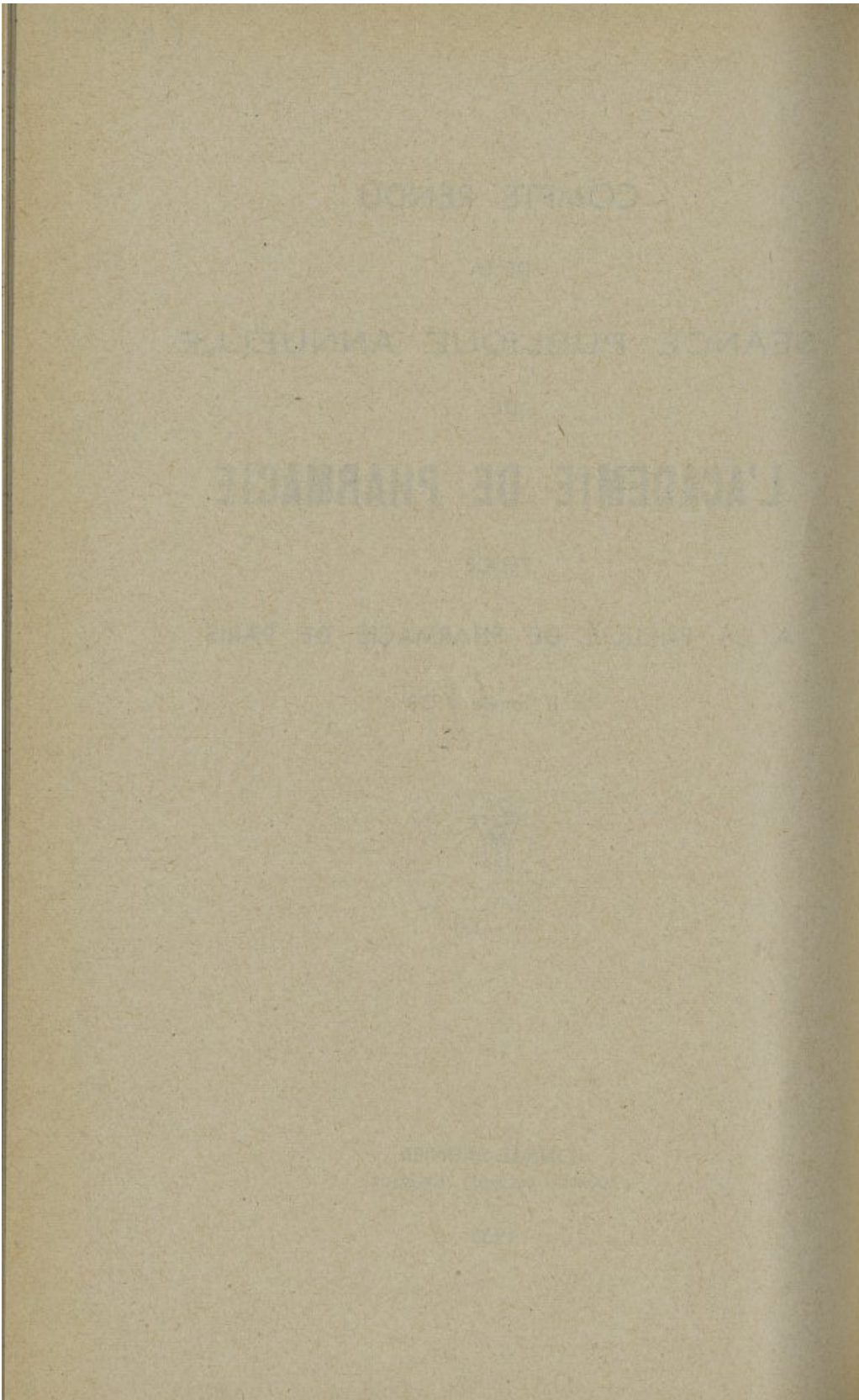
COMPTE RENDU  
DE LA  
SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE  
DE  
**L'ACADÉMIE DE PHARMACIE**  
TENUE  
A LA FACULTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

Le 8 Janvier 1958



LONS-LE-SAUNIER  
MAURICE DECLUME, IMPRIMEUR

—  
1958



**LISTE DES MEMBRES**  
de l'Académie de Pharmacie  
au 1<sup>er</sup> janvier 1958 (1).

MEMBRES RÉSIDANTS — 60.

DATES de la nomination	MM.	<i>Noms et adresses.</i>
Mai	1933	VELLIZ (L.), D <sup>r</sup> Sc., PM, PHV, 18, rue Pierre-Curie, Paris (V <sup>e</sup> ).
Juillet	1933	TABART (E.), 63, rue Denis-Gogue, Clamart (Seine).
Juillet	1934	CUNY (L.), D <sup>r</sup> Sc., 54, faubourg Saint-Honoré, (VII <sup>e</sup> ).
Avril	1937	SOUÈGES (R.), Membre de l'Institut, D <sup>r</sup> Sc., PA, 29 ter, rue de Saint-Quentin, Nogent-sur-Marne (Seine).
Avril	1938	DEBUCQUET (L.), PM, PHV, 34, avenue de Provence, Antony (Seine).
Mai	1938	PREVET (F.), D <sup>r</sup> Sc., D <sup>r</sup> Ph., 48, rue des Petites-Ecuries, (X <sup>e</sup> ).
Mai	1940	CHEYMOL (J.), PFM, PH, Hôtel-Dieu, Parvis Notre-Dame (IV <sup>e</sup> ).
Octobre	1940	NEVEUX (F.), D <sup>r</sup> Ph., 14, place Denfert-Rochereau, (XIV <sup>e</sup> ).
Avril	1941	JANOT (M.-M.), PFP, MAM, 5, rue Michelet, (VI <sup>e</sup> ).
Juin	1941	JULIEN (L.), D <sup>r</sup> Ph., 105, rue de Rennes, (VI <sup>e</sup> ).
Mai	1942	GUILLOT (M.), PFP, PH, 191, Avenue du Maine, (XIV <sup>e</sup> ).
Juillet	1942	GUERBET (A.), 99, boulevard Péreire, (XVII <sup>e</sup> ).
Juin	1943	SCHUSTER (G.), D <sup>r</sup> Ph., 3, avenue de la République, Villejuif (Seine).
Janvier	1944	VALETTE (G.), PFP, PH, 4, avenue de l'Observatoire, (VI <sup>e</sup> ).
Juillet	1944	GAUTIER (J. A.), PFP, PA, 4, avenue de l'Observatoire, (VI <sup>e</sup> ).
Novembre	1944	AUROUSSEAU (L.), 8, rue Théodule-Ribot, (XVII <sup>e</sup> ).
Janvier	1945	GESTEAU (P.), D <sup>r</sup> Sc., 1, rue Bosio, (XVI <sup>e</sup> ).

(1) Abréviations : MAM, Membre de l'Académie nationale de Médecine ; MCAM, Membre correspondant de l'Académie de Médecine ; MFP, Maître de Conférences à la Faculté de Pharmacie ; MCEMP, Maître de Conférences à l'École de Médecine et de Pharmacie ; PA, Pharmacien des Asiles de la Seine ; PCF, Professeur au Collège de France ; PFM, Professeur à la Faculté de Médecine ; PFP, Professeur à la Faculté de Pharmacie ; PH, Pharmacien des Hôpitaux ; PM, Pharmacien militaire ; PAV et PHV, Professeur agrégé et Professeur honoraire au Val-de-Grâce ; PU, Professeur à l'Université ; PFMP, Professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie ; PCAM, Professeur au Conservatoire des Arts et Métiers ; PEMP, Professeur à l'École de Médecine et de Pharmacie ; PIHE, Professeur à l'Institut des Hautes-Études ; PMHN, Professeur au Muséum d'Histoire Naturelle ; PFCMP, Professeur à la Faculté catholique de Médecine et de Pharmacie ; PCM, Pharmacien Chimiste de la Marine ; PTC, Pharmacien des Troupes Coloniales ; D<sup>r</sup> Sc., Docteur ès Sciences ; D<sup>r</sup> Ph., Docteur en Pharmacie ; D<sup>r</sup> M., Docteur en Médecine ; D.E.H.E., Directeur à l'École pratique des Hautes-Études.



DATES de la nomination		MM.		Noms et adresses.
Juin	1945	GRIFFON (H.), PHV, Directeur du Laboratoire de Toxicologie, 2, place Mazas, (XII <sup>e</sup> ).		
Juillet	1945	VAILLE (Ch.), D <sup>r</sup> Ph., 69, boulevard Beauséjour, (XVI <sup>e</sup> ).		
Novembre	1945	COURTOIS (J. E.), PFP, PH, 1, rue Chardon-Lagache (XVI <sup>e</sup> ).		
Janvier	1946	JARROUSSE (J.), D <sup>r</sup> Sc., 24, rue du Commandant-Jean-Duhail, Fontenay-sous-Bois (Seine).		
Juin	1946	PARIS (R.), PFP, 16, rue Paul-Appell, (XIV <sup>e</sup> ).		
Novembre	1946	JOFFARD (R.), D <sup>r</sup> Ph., 18, place d'Italie, (XIII <sup>e</sup> ).		
Juin	1947	POULENC (P.), D <sup>r</sup> Sc., 28, avenue d'Eylau, (XVI <sup>e</sup> ).		
Octobre	1947	RAOUL (Y.), PFP, 4, avenue de l'Observatoire, (VI <sup>e</sup> ).		
Octobre	1947	FINELLE (E.), PTC, 7, rue Léon-Vaudoyer, (VII <sup>e</sup> ).		
Avril	1948	HARLAY (V.), PH, Hôpital Boucicaut, 78, rue de la Convention, (XV <sup>e</sup> ).		
Juin	1948	ARNAL (F.), Président honoraire du CNOP, 4, avenue Ruysdaël, (VIII <sup>e</sup> ).		
Juillet	1948	DOMANGE (L.), PFP, 9, rue du Château, Bourg-la-Reine (Seine).		
Mai	1949	TRUHAUT (R.), PFP, P.A. 4, avenue de l'Observatoire, (VI <sup>e</sup> ).		
Juillet	1949	LACHAUX (M.), D <sup>r</sup> Ph., 5, avenue de la Belle Gabrielle, Fontenay-sous-Bois (Seine).		
Mars	1950	QUEVAUVILLER (A.), PFP, 2, rue du L' C' Deport, (XVI <sup>e</sup> ).		
Mai	1950	VIGNERON (M.), 34, quai de Béthune, (IV <sup>e</sup> ).		
Juillet	1950	DELAVILLE (M.), DEHE, 9, boulevard Malesherbes, (VIII <sup>e</sup> ).		
Décembre	1950	ROLLAND (P.), D <sup>r</sup> M., 43, avenue de la République, Bourg-la-Reine (Seine).		
Avril	1951	PÉRONNET (M.), PHV, 116, avenue J.-d'Estienne-d'Orves, Joinville-le-Pont (Seine).		
Juin	1951	DAVID (L.), 49, rue de Bitche, Courbevoie (Seine).		
Juillet	1951	MORETTE (A.), PFP, 148, boulevard du Montparnasse, (XIV <sup>e</sup> ).		
Octobre	1951	LAGARCE (F.), D <sup>r</sup> Ph., 13, place de la Nation, (XI <sup>e</sup> ).		
Novembre	1951	LAMBIN (M <sup>me</sup> S.), PFP, 15, rue Saussier-Leroy, (XVII <sup>e</sup> ).		
Décembre	1951	CHAIGNEAU (M.), D <sup>r</sup> Ph., 14, avenue Jacques-Jézéquel, Vanves (Seine).		
Avril	1952	MESTRE (R.), D <sup>r</sup> M., D <sup>r</sup> Ph., 18, rue de Tilsitt, (XVII <sup>e</sup> ).		
Juillet	1952	DILLEMANN (G.), MCEMP, 42, rue Henri Barbusse, (V <sup>e</sup> ).		
Novembre	1952	DESBORDES (J.), D <sup>r</sup> Ph., 34 bis, rue de Longchamp, Neuilly-sur-Seine (Seine).		
Mars	1953	LEPRESTRE (L.), D <sup>r</sup> Ph., 12, rue de Strasbourg, (X <sup>e</sup> ).		
Mai	1953	CAVIER (R.), PFP, P.A. 4, avenue de l'Observatoire, (VI <sup>e</sup> ).		
Juillet	1953	CHOAY (M.), 48, avenue Théophile-Gautier, (XVI <sup>e</sup> ).		
Mai	1954	CRÉTÉ (P.), PFP, 4, avenue de l'Observatoire, (VI <sup>e</sup> ).		
Octobre	1954	JEQUIER (R.), D <sup>r</sup> Ph., 84, avenue de Marinville, Saint-Maur (Seine).		
Mai	1955	PIETTE (M.), MFP, PH, 4, avenue de l'Observatoire, (VI <sup>e</sup> ).		
Octobre	1955	REUSSE (J.), D <sup>r</sup> Ph., 48, rue des Petites-Ecuries, (X <sup>e</sup> ).		
Décembre	1955	KERNY (M.), PM, 14, boulevard Saint-Germain, (V <sup>e</sup> ).		
Juillet	1956	FABRE (A.), D <sup>r</sup> Sc., 4, rue Richer, (IX <sup>e</sup> ).		
Octobre	1956	MOREAU (R.), PFP, PH, 4, avenue de l'Observatoire, (VI <sup>e</sup> ).		
Avril	1957	COIRRE (P.), 9, avenue de Breteuil, (VII <sup>e</sup> ).		
Juillet	1957	MARCELLI (J.), PCM, 15, villa Aublet, (XVII <sup>e</sup> ).		
Novembre	1957	BOUVET (P.), D <sup>r</sup> Sc., 5, rue de Laborde, (VIII <sup>e</sup> ).		

DATES  
de la  
nomi-  
nation

de  
l'hon-  
orariat

**MEMBRES RÉSIDANTS HONORAIRES.**

MM.

1904	1931	HÉRISSEY (H.), PFP, PH, MAM, 41, boulevard Raspail, (VII <sup>e</sup> ).
1904	1931	DUMESNIL (E.), D <sup>r</sup> Ph., 10, rue du Plâtre, (IV <sup>e</sup> ).
1909	1935	GUILLAUMIN (A.), D <sup>r</sup> Ph., 13, rue du Cherche-Midi, (VI <sup>e</sup> ).
1911	1937	DELÉPINE (M.), Membre de l'Institut, PCF, PH, MAM, 10 bis, boulevard de Port-Royal, (V <sup>e</sup> ).
1913	1938	ANDRÉ (E.), PH, 3, avenue Lycée-Lakanal, Bourg-la-Reine (Seine).
1914	1939	BERNIER (R.), D <sup>r</sup> Ph., 11, rue Mansart, (IX <sup>e</sup> ).
1914	1939	LEBEAU (P.), Membre de l'Institut, PFP, 9, avenue de Verrières, Massy (Seine-et-Oise).
1920	1945	LANTENOIS (M.), D <sup>r</sup> Ph., 12, rue Alexis-Durand, Fontainebleau (Seine-et-Marne).
1920	1945	FABRE (R.), Membre de l'Institut, PFP, PH, MAM, Hôpital Necker, 149, rue de Sèvres, (XV <sup>e</sup> ).
1920	1945	RADAIS (M.), PFP, MAM, 12, avenue de l'Observatoire, (VI <sup>e</sup> ).
1921	1946	BUISSON (A.), Membre de l'Académie Française, Secrétaire perpétuel honoraire de l'Académie des Sciences morales et politiques, 105, avenue Henri-Martin, (XVI <sup>e</sup> ).
1921	1946	PÉNAU (H.), D <sup>r</sup> Sc., MAM, 116, boulevard Raspail, (VI <sup>e</sup> ).
1921	1946	FLEURY (P.), PFP, PA, MAM, 9, boulevard Diderot (XII <sup>e</sup> ).
1923	1948	BOUVET (M.), D <sup>r</sup> Ph., 4, rue Thénard, (V <sup>e</sup> ).
1923	1948	PICON (M.), PFP, PH, 4, avenue de l'Observatoire (VI <sup>e</sup> ).
1923	1948	BAILLY (O.), D <sup>r</sup> Sc., 134, boulevard Saint-Germain (VI <sup>e</sup> ).
1925	1950	WEITZ (R.), D <sup>r</sup> M., 93, boulevard Saint-Germain, (VI <sup>e</sup> ).
1925	1950	GHIGAUT (A.), D <sup>r</sup> M., 43, rue du Colisée, (VIII <sup>e</sup> ).
1926	1951	AUBRY (A.), D <sup>r</sup> Ph., 23, rue des Blagis, Bourg-la-Reine (Seine).
1926	1951	MASCRIÉ (M.), PFP, PH, 4, avenue de l'Observatoire, (VI <sup>e</sup> ).
1926	1951	LECOQ (R.), D <sup>r</sup> Sc., D <sup>r</sup> Ph., 8, Place de l'Odéon, (VI <sup>e</sup> ).
1927	1952	LAUNOY (L.), PFP, MAM, 28, Cours Albert 1 <sup>er</sup> , (VIII <sup>e</sup> ).
1927	1952	MARTIN (F.), D <sup>r</sup> Ph., 6, place Denfert-Rochereau, (XIV <sup>e</sup> ).
1929	1954	LIOT (A.), D <sup>r</sup> Ph., Pharmacie Centrale de France, 379, avenue Wilson, La Plaine-Saint-Denis (Seine).
1930	1955	HAZARD (R.), PFM, MAM, PH, 1, rue Cassini (XIV <sup>e</sup> ).
1930	1955	LORMAND (C.), 67, boulevard des Invalides, (VII <sup>e</sup> ).
1931	1956	BOINOT (G.), D <sup>r</sup> Ph., 52, rue La Bruyère, (IX <sup>e</sup> ).
1931	1956	BEDEL (C.), PFP, 3, Grande Rue, Montrouge (Seine).
1931	1956	DELABY (R.), PFP, MAM, 22, boulevard Saint-Michel, (VI <sup>e</sup> ).

DATES  
de la  
nomination

**MEMBRES ASSOCIÉS — 10.**

MM.

1935	BERTRAND (G.), Membre de l'Institut et de l'Académie de Médecine, 61, boulevard des Invalides, (VII <sup>e</sup> ).
1937	DUFRAISSE (C.), Membre de l'Institut, PCF, 50, boulevard de l'Hôpital, (XIII <sup>e</sup> ).
1947	BINET (L.), Membre de l'Institut et de l'Académie de Médecine, 83, boulevard Saint-Germain, (VI <sup>e</sup> ).
1947	BRUNEAU (P.), 17, rue de Berri, (VIII <sup>e</sup> ).
1947	TRÉFOUËL (J.), Membre de l'Institut et de l'Académie de Médecine, 28, rue du Docteur-Roux, (XV <sup>e</sup> ).
1948	DONZELOT (P.), Directeur général au Ministère de l'Education Nationale, 31, rue de Bellechasse, (VII <sup>e</sup> ).
1948	ROCHE (J.), Membre de l'Académie de Médecine, PCF, place Marcellin-Berthelot (V <sup>e</sup> ).
1950	COURRIER (R.), Membre de l'Institut, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, Membre de l'Académie de Médecine, PCF, place Marcellin-Berthelot (V <sup>e</sup> ).
1957	BÉNARD (H.), Secrétaire perpétuel de l'Académie de Médecine, 11 bis, rue Gozlin, (VI <sup>e</sup> ).

MEMBRES CORRESPONDANTS NATIONAUX — 120.

- MM.
- ANGIBEAU (M.), D<sup>r</sup> M., 2, place du Maréchal-Foch, Saintes (Charente-Maritime), 1945.
- BADINAND (A.), PFMP, 8, avenue Rockefeller, Lyon (Rhône), 1957.
- BALANSARD (J.), PFMP, PH, 36, rue de la Bibliothèque, Marseille (Bouches-du-Rhône), 1951.
- BALÂTRE (P.), PFMP, Lille (Nord), 1946.
- BEAUVISAGE (L.), D<sup>r</sup> Ph., D<sup>r</sup> Sc., 27, boulevard de Courtais, Montluçon (Allier), 1923.
- BEZANGER-BEAUQUESNE (M<sup>me</sup> L.), PFMP, rue Courtois, Lille (Nord), 1956.
- BLANC (P.), PFMP, PH, Toulouse (Haute-Garonne), 1945.
- BLANQUET (M<sup>me</sup> L.), PFMP, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), 1947.
- BOGROS (J.), 7, rue Blatin, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), 1955.
- BONVALET (M.), PEMP, 123, place Beauvoisine, Rouen (Seine-Maritime), 1947.
- BOURGOIS (L.), D<sup>r</sup> Ph., 4, rue de la République, Orléans (Loiret), 1945.
- BRIDON (E.), D<sup>r</sup> Ph., 27, rue Victor-Hugo, Mâcon (Saône-et-Loire), 1931.
- BRUSTIER (V.), PFMP, Toulouse (Haute-Garonne), 1945.
- CAMBOULIVES (P.), D<sup>r</sup> Ph., rue Timbal, Albi (Tarn), 1914.
- CANALS (E.), MCAM, PFP, Montpellier (Hérault), 1928.
- CASTAGNOU (R.), PFMP, PH, rue Leyteire, Bordeaux (Gironde), 1955.
- CAUJOLLE (F.), MCAM, PFMP, Toulouse (Haute-Garonne), 1947.
- CHAMBON (M.), PFMP, PH, Lyon (Rhône), 1945.
- CHAPHEAU, PCM, 3, av. Octave-Gréard, Paris (VII<sup>e</sup>), 1937.
- CHARNOT (A.), D<sup>r</sup> Ph., MCAM, 4, rue Président-Berge, Rabat (Maroc), 1950.
- CHATRON (M.), D<sup>r</sup> Ph., 150, rue de la République, Montluçon (Allier), 1946.
- CHELLE (L.), MCAM, PFMP, Bordeaux (Gironde), 1924.
- CHOAY (A.), D<sup>r</sup> M., (Frère Marie Luc de l'Assomption), Couvent des Carmes, 99, rue des Stations, Lille (Nord), 1935.
- CORBIN (J.), PCM, 4, rue Dufrenoy (XVI<sup>e</sup>), 1946.
- CORDIER (P.), PFP, 2, rue St-Georges, Strasbourg (Bas-Rhin), 1939.
- CORMIER (M.), PFMP, PH, Rennes (Ille-et-Vilaine), 1945.
- MM.
- COSTY (P.), PEMP, 110, rue de Falaise, Caen (Calvados), 1947.
- COULLAUD (J.), PM, D<sup>r</sup> Ph., Marseille (B.-du-Rhône), 1935.
- CRIBIER (J.), D<sup>r</sup> Ph., 19, rue de la République, Orléans (Loiret), 1924.
- CROUY (L.), D<sup>r</sup> Ph., 72, rue d'Albuféra, Vernon (Eure), 1937.
- DANET (R.), D<sup>r</sup> Ph., 24, rue St-Guillaume, St-Brieuc (Côtes-du-Nord), 1951.
- DASTUGUE (G.), PFMP, PH, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), 1947.
- DEHAUSSY (E.), D<sup>r</sup> Ph., 50-52, rue Nationale, Lille (Nord), 1953.
- DEHAY (Ch.), PFMP, 25, avenue Foch, Marcq-en-Baroeul (Nord), 1951.
- DELPHAUT (J.), PFMP, 92, rue Auguste-Blanqui, Marseille (B.-du-R.), 1954.
- DIACONO (H.), MCAM, PIHE de Tunis, 17, rue Charles de Gaulle, Tunis (Tunisie), 1935.
- DIESNIS (M.), D<sup>r</sup> Ph., 31, avenue du Maréchal-Foch, Nice (A.-M.), 1957.
- DOLIQUE (R.), PFP, Montpellier (Hérault), 1947.
- DREVON (B.), PFMP, 8, avenue Rockefeller, Lyon (Rhône), 1957.
- DUFFAU (R.), D<sup>r</sup> Ph., Vernouillet (Seine-et-Oise), 1945.
- DUPILLE (J.), D<sup>r</sup> Ph., 31, rue Saint-Corneille, Compiègne (Oise), 1946.
- DUQUÉNOIS (P.), PFP, 2, rue St-Georges, Strasbourg (Bas-Rhin), 1946.
- FANDRE (A.), D<sup>r</sup> Ph., Villa « La Ramure », avenue du Bois, Nice-Carabacel (Alpes-Maritimes), 1950.
- FEUTRY (R.), PEMP, PH, Caen (Calvados), 1954.
- FLEURY (G.), D<sup>r</sup> Sc., D<sup>r</sup> Ph., 242, boulevard de la Plage, Arcachon (Gironde), 1935.
- FOUCHET (A.), PEMP, 9, place Sainte-Croix, Angers (Maine-et-Loire), 1947.
- FOURMENT (P.), PFMP, Alger (Algérie), 1955.
- FRANÇOIS (M<sup>me</sup> M.-Th.), PFP, 5, rue du Recteur-Bruntz, Nancy (Meurthe-et-Moselle), 1945.
- GÉLÉBART (F.), Ph., 5, avenue du Général-Leclerc, Étrechy (S.-et-O.), 1957.
- GÉRALD (P.), PEMP, 8, rue Pierre-Curie, Limoges (Haute-Vienne), 1950.
- GIRARD (R.), PFMP, Bordeaux (Gironde), 1945.

MM.

- GIROUX (J.), PFP, Montpellier (Hérault), 1947.  
GODFRIN (P.), D<sup>r</sup> Ph., 5, avenue Watteau, Nogent-sur-Marne (Seine), 1919.  
GOLSE (J.), PFMP, Bordeaux (Gironde), 1935.  
GRANGER (R.), PFP, Montpellier (Hérault), 1950.  
GROS (R.), D<sup>r</sup> Ph., 13, place Delille, Clermont-Ferrand (P.-de-D.), 1929.  
GUÉRITHAULT (B.), D<sup>r</sup> M., PFMP, 32, av. Camus, Nantes (Loire-Atlantique), 1929.  
GUICHARD (F.), PFMP, Saïgon (Indochine), 1950.  
GUILLAUME (A.), PFP, Strasbourg (Bas-Rhin), 1935.  
GUILLOU (J.), D<sup>r</sup> Ph., 43, rue Saint-Mathieu, Quimper (Finistère), 1945.  
GUIMOND (G.), D<sup>r</sup> Ph., 16, rue Jean-Jaurès, Vendôme (Loir-et-Cher), 1925.  
GUYOT (R.), 24, rue Castillon, Bordeaux (Gironde), 1928.  
HUSSON (P.), PEMP, Falaise (Calvados), 1947.  
JACQUEMAIN (R.), PFS, Besançon (Doubs), 1947.  
JAMON (P.), D<sup>r</sup> Ph., 10, rue Amilcar, Tunis (Tunisie), 1950.  
JACQUES (P.), MCAM, PFP, Montpellier (Hérault), 1947.  
JUILLET (A.), MCAM, PFP, 27, rue de l'Aiguillerie, Montpellier (Hérault), 1921.  
KAYSER (F.), PFP, Nancy (Meurthe-et-Moselle), 1947.  
LAPP (Ch.), PFP, Strasbourg (Bas-Rhin), 1948.  
LASAUSSE (E.), PFMP, 1, rue Affre, Nantes (Loire-Atlantique), 1924.  
LAURIAN (P.), D<sup>r</sup> Ph., 16, Place de l'Hôtel-de-Ville, Compiègne (Oise), 1946.  
LECLÈRE (A.), 23, rue de Douai, Lille (Nord), 1927.  
LESPAGNOL (A.), MAM, PFMP, Lille (Nord), 1946.  
LESTRA (H.), PEMP, 18, rue du Docteur-Mazet, Grenoble (Isère), 1947.  
LEULIER (M.), PEMP, D<sup>r</sup> Ph., 27, boulevard Foch, Reims (Marne), 1951.  
LORY (R.), D<sup>r</sup> Sc., 22, avenue du Général-Leclerc, Dammarie-les-Lys, (Seine-et-Marne), 1950.

MM.

- LUCIANI (J.), D<sup>r</sup> Ph., 1, avenue de Carthage, Tunis (Tunisie), 1948.  
MANCEAU (P.), PFMP, PM, 62, rue Chevreul, Lyon (Rhône), 1931.  
MARTIN (L.), PEMP, 125, cours Beriat, Grenoble (Isère), 1925.  
MASSY (R.), PM., D<sup>r</sup> Ph., 3, rue Jean-Ferrandi, Paris (VI<sup>e</sup>), 1923.  
MESNARD (P.), PFMP, rue Leyteire, Bordeaux (Gironde), 1953.  
MEUNIER (A.), PFP, PH, Nancy (Meurthe-et-Moselle), 1947.  
MONNET (R.), PFMP, Nantes (L.-A.), 1947.  
MONNIER (P.), PFP, Montpellier (Hérault), 1953.  
MONTIGNIE (E.), D<sup>r</sup> Ph., 112, rue de Dunkerque, Tourcoing (Nord), 1931.  
MORAND (P.), PCM, Hôpital Ste-Anne, Toulon (Var), 1951.  
MOUSSERON (M.), PFS, 8, rue de l'Ecole-Normale, Montpellier (Hérault), 1947.  
PAGET (M.), PFCMP, D<sup>r</sup> Ph., 16, rue de Bourgogne, Lille (Nord), 1929.  
PAUCHARD (Em.), D<sup>r</sup> Ph., Bernay (Eure), 1939.  
PAUL (R.), PFCMP, 16, rue Georges-Guynemer, Versailles (S.-et-O.), 1951.  
PÉCHON (L.), D<sup>r</sup> Ph., 15, rue de Noyon, Amiens (Somme), 1953.  
PECKER (H.), PM., D<sup>r</sup> Ph., 12, rue Paul-Bert, Saint-Mandé (Seine), 1926.  
PERDRIGEAT (A.), PCM, Aumagne (Charente-Maritime), 1932.  
PILLE (G.), PM, B.P. 3001, Dakar (Sénégal), 1956.  
PINARD (P.), 90, boulevard St-Denis, Courbevoie (Seine), 1903.  
POLLÈS (Ch.), PFMP, 16, quai Moncoussu, Nantes (Loire-Atlantique), 1954.  
QUÉRÉ (H.), D<sup>r</sup> Sc., D<sup>r</sup> M., PCM, 158, rue Saint-Charles, Paris (XV<sup>e</sup>).  
QUIRIN (G.), PEMP, D<sup>r</sup> Ph., 56, rue Cérés, Reims (Marne), 1924.  
REVOL (L.), PFMP, PA, Lyon (Rhône), 1945.  
RICHARD (F.), Courberie (Mayenne), 1922.  
RICHARD (G.), PFP, Recteur de l'Académie, 10, rue de la Convention, Besançon (Doubs), 1947.  
RIMATTEI (F.), MCAM, PFMP, 92, rue Auguste-Blanqui, Marseille (B.-du-R.), 1947.

MM.

- ROBIN (P.), Dr Sc., 27, rue du Centre, Tournus (S.-et-L.), 1921.  
RONGHÈSE (A.), MCAM, Dr Ph., 31, av. du Maréchal-Foch, Nice (A.-M.), 1914.  
ROY (L.), Dr Ph., 29, avenue Charras, Clermont-Ferrand (P.-de-D.), 1929.  
DE SAINT-STÉBAN (G.), Dr Ph., 52, rue de Poissy, Saint-Germain-en-Laye (S.-et-O.), 1924.  
SARTORY (R.), PFP, 2, rue Saint-Georges, Strasbourg (Bas-Rhin), 1947.  
SERVANTIE (L.), Dr M., Dr Ph., 28, rue Castillon, Bordeaux (Gironde), 1950.  
SIBOURG (J.), Dr Ph., 28, rue de la Darce, Marseille (B.-du-R.), 1954.  
SUARD (M.), PEMP, Angers (M.-et-L.), 1946.

MM.

- TARDY (F.), Dr Ph., 1, place Saint-Bonnet, Bourges (Cher), 1954.  
TELLE (F.), PEMP, 41, avenue Paul-Chandon, Epernay (Marne), 1945.  
TIOLLAIS (R.), PFMP, PH, 50, rue Danton, Rennes (I.-et-V.), 1945.  
VANHEMS (G.), Dr M., Dr Sc., Dr Ph., 72, rue d'Espagne, Bayonne (Basses-Pyrénées), 1954.  
VINGENT (D.), PFMP, 20, rue P.-Brossolette, Toulouse (Haute-Garonne), 1950.  
VITTE (G.), PFMP, 3, place de la Victoire, Bordeaux (Gironde), 1951.  
VOLMAR (Y.), MCAM, PFP, Strasbourg (Bas-Rhin), 1921.  
VOYNNET (R.), Dr Ph., 51, Grande-Rue, Lure (Haute-Saône), 1946.

MEMBRES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS — 70

MM.

- BAGGESGAARD RASMUSSEN (H.), professeur de Chimie à l'École supérieure royale de Pharmacie, 2, Universitetsparken, Copenhague (Danemark), 1935.  
BÉGUIN (Ch.), Dr Ph., place du Marché, Le Locle (Suisse), 1927.  
BERRY (H.), doyen du College of the Pharmaceutical Society of the University, 17, Bloomsbury Square, Londres W.C.I. (Grande-Bretagne), 1947.  
BÜCHI (J.), Dr Sc., directeur de l'Institut de Pharmacie de l'École Polytechnique Fédérale, 25, Clausiusstrasse, Zürich (Suisse), 1951.  
CAPRA (J. A.), doyen de la Faculté de Pharmacie, Pereira 2979, Montevideo (Uruguay), 1950.  
CARRANZA (P.), doyen de la Faculté de Pharmacie et de Biochimie de l'Université de San Marcos, Apartado 1275, Lima (Pérou), 1954.  
CASARÈS GIL (José), doyen honoraire de la Faculté de Pharmacie, Diego de León, 22, Madrid (Espagne), 1945.  
CASPARIS (P.), professeur à l'Institut de Pharmacie de l'Université de Berne, Sahlistrasse, 10 (Suisse), 1931.  
CASTILLE (A.), directeur de l'Institut de Pharmacie, rue Van Even, Louvain (Belgique), 1947.  
CELSI (S. A.), professeur à la Faculté des Sciences de Buenos-Aires, Belgrano 659, Quilmes (République Argentine), 1953.  
CHALMETA (Alberto), Dr Ph., Calle de Granada, 6, Madrid (Espagne), 1935.  
CIGNOLI (Francisco), Dr Ph., professeur de la Faculté de Médecine, Corrientes 864, Rosario de Santa-Fé (République Argentine), 1931.  
CORREIA DA SILVA (A. C.), Dr., professeur à la Faculté de Pharmacie de l'Université de Porto, Campo 24 de Agosto, 186 (Portugal), 1954.  
DELEANU (N.), professeur à la Faculté de Pharmacie de Bucarest (Roumanie), 1935.  
EMMANUEL (E.), professeur de Chimie pharmaceutique à l'Université d'Athènes (Grèce), 1931.  
ESTEVE (A.), Dr, Avenida Virgen de Montserrat 209, Barcelone (Espagne), 1950.  
DA FARIA (L.), professeur, membre de l'Académie Nationale de Pharmacie, 27, rue Camerino, Rio-de-Janeiro (Brésil), 1947.

MM.

- FAURHOLT (C.), recteur de l'Ecole supérieure royale de Pharmacie, Universitetsparken, 2, Copenhague (Danemark), 1947.
- FERNANDEZ (O.), MCAM, Residencia de Profesores, n° 2, Ciudad Universitaria, Madrid (Espagne), 1931.
- FLÜCK (H.), professeur à l'Institut de Pharmacie de l'Ecole Polytechnique Fédérale, Clausiusstrasse 25, Zürich (Suisse), 1953.
- FONTOURA (C.), laboratoire produits pharmaceutiques, Sao-Paulo (Brésil), 1927.
- FORRESTER (G. P.), 17, Uphill Road, Mill Hill, Londres (Grande-Bretagne), 1925.
- GARNIER (M.), MCAM, professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie, Beyrouth (Liban), 1947.
- GARRIDO (M. A.), professeur à la Faculté de Chimie et de Pharmacie, Jiron Callao, 813, Lima (Pérou), 1951.
- HERLANT (L.), professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie, Bruxelles (Belgique), 1931.
- HÖST-MADSEN (E.), MCAM, Vesterbrogade, 72, Copenhague V, (Danemark), 1937.
- HOUSSAY (B.), professeur Institut de Biología e Medicina experimental, Prix Nobel, MCAM, Costa-Rica 4185, Buenos Aires (République Argentine), 1948.
- ISHIDATE (M.), professeur à l'Institut de Pharmacie de la Faculté de Médecine, Tokyo (Japon), 1957.
- JONESCO-MATIU (A.), professeur de Chimie pharmaceutique, Mantuleas à 40, Rayon Ind. Vlad. Bucarest (Roumanie), 1925.
- KARIYONE (T.), department of Pharmacy, Faculty of Medicine, Yoshida-Konoecho, Sakyo-ku, Kyoto City, (Japan), 1955.
- KHOURI (J.), MCAM, D<sup>r</sup> Ph., 2, avenue Fouad-Ier, Alexandrie (Egypte), 1900.
- LABOSE (Alf. F.), doyen de la Faculté de Pharmacie, 2900, boulevard du Mont-Royal, Montréal (Canada), 1950.
- LINELL (W. H.), professeur au College of the Pharmaceutical Society, 17, Bloomsbury Square, Londres W.C.I. (Grande-Bretagne), 1929.
- LINNEU PRESTES, professeur à la Faculté de Pharmacie de Sao-Paulo (Brésil), 1947.
- LINSTEAD (Sir Hugh), MCAM, D<sup>r</sup> Ph., The Pharmaceutical Society, 17, Bloomsbury Square, Londres W.C.I. (Grande-Bretagne), 1929.
- LYS (P.), professeur à la Faculté de Médecine et Pharmacie, Beyrouth (Liban), 1947.
- MACKIE (H. B.), directeur de l'Ecole de Pharmacie de Brighton, Ravenseraig, 141 Surrenden Road, Brighton (Grande-Bretagne), 1955.
- MAGNIN (G.), J. A. Ambrosetti 101, Buenos Aires (République Argentine), 1914.
- MALHADO Filho (J.), professeur, membre de l'Académie nationale de Pharmacie, rua São Luis, 161, Sao Paulo (Brésil), 1947.
- MARICQ (L.), professeur à l'Institut de Pharmacie de l'Université libre de Bruxelles, 50, avenue Roosevelt, Bruxelles (Belgique), 1947.
- MASCHERPA (P.), professeur, directeur de l'Institut de Pharmacologie et de Thérapie de l'Université de Pavie, Piazza Botta, 6, Pavie (Italie), 1955.
- MINGOYA (Q.), professeur, membre de l'Académie Nationale de Pharmacie, rue São Luis 161, Sao Paulo (Brésil), 1947.
- MOKRANJAC (M.), professeur à la Faculté de Pharmacie, Cvijiceva 37, Belgrade (Yougoslavie), 1953.
- MOTAWI (M. M.), directeur de la Faculté de Pharmacie de l'Université d'Alexandrie, (Egypte), 1955.
- NOBLE (Ignacio), membre de l'Académie des Sciences médicales et naturelles, Rua 12, n° 463, Vedado Habana, La Havane (Cuba), 1948.
- OHLSSON (E.), MCAM, professeur à l'Institut Pharmaceutique Royal de Stockholm (Suède), 1935.
- POTJEWIJD (D<sup>r</sup> T.), Boschplein 9c, Winschoten (Pays-Bas), 1937.
- POWERS (J. L.), Ph. D., président du Comité du Formulaire national, 2215 Constitution Avenue, Washington (U.S.A.), 1947.

MM.

- PRATESI (P.), doyen de la Faculté de Pharmacie, Pavie (Italie), 1951.
- PUTZEYS (P.), professeur à l'Institut de Pharmacie, 17, avenue Van den Bempt Héverlé (Belgique), 1947.
- REIMERS (M. N.), D<sup>r</sup> Ph., Løve Apotek, Aarhus (Danemark), 1903.
- ROLDAN GUERRERO (R.), Pharmacien Général Inspecteur des Services Pharmaceutiques de l'Armée de Terre, Garcia Morato 136, Madrid (Espagne), 1953.
- RUYSSEN (R.), professeur à l'Institut de Pharmacie, 2, St. Jansvest, Gand (Belgique), 1947.
- SCHOOFS (F.), professeur émérite à l'Université, 41, rue Louvrex, Liège (Belgique), 1931.
- SEABRA (P.), laboratoire de produits pharmaceutiques, 148, rua Ferreira Pontes, Tijuca, Rio-de-Janeiro (Brésil), 1931.
- STAINIER (C.), professeur à l'Université, Institut Gilkinet, 5, rue Fusch, Liège (Belgique), 1947.
- TOBIAS-NETO (J.), professeur à la Faculté de Pharmacie et de Philosophie de l'Université de Bahia, av. Araujo Pinho, 59, Bahia (Brésil), 1927.
- VAN ARKEL (M<sup>lle</sup> C. G.), professeur, Laboratorium voor Artsenijbereidkunde der Universiteit van Amsterdam, 84, Kloveniersburgwal, Amsterdam (Pays-Bas), 1947.
- VAN OS (D.), professeur à l'Université de Groningen (Pays-Bas), 1937.
- VIVARIO (R.), professeur à l'Université, docteur honoris causa de l'Université de Paris, MCAM, 5, rue Fusch, Liège (Belgique), 1931.
- VOGELENZANG (E. H.), professeur à l'Institut de Pharmacie, Hugo de Grootstraat 32, Leyde (Pays-Bas), 1953.
- WALLIS (T. E.), professeur au College of the Pharmaceutical Society of the University, 17, Bloomsbury Square, Londres W. C. 1 (Grande-Bretagne), 1947.
- WALLNER (R.), prof. honoraire, boulevard Estonia, Tallin, Reval (Estonie), 1929.
- WASICKY (R.), professeur à l'Université, docteur honoris causa de l'Université de Paris, MCAM, 600, rue Maranhao, Sao Paulo (Brésil), 1935.
- WATTIEZ (N.), MCAM, professeur à l'Université de Bruxelles, 115, avenue Woeste, Jette-Bruelles (Belgique), 1935.
- WEITZEL (R.), membre de la Commission de la Pharmacopée Suisse, 20, avenue du Léman, Lausanne (Suisse), 1947.
- WUYTS (H.), professeur à l'Université de Bruxelles (Belgique), 1935.
- ZUNIGA SANCHEZ CERRUDO (T.), secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Pharmacie, Campoamor, 18, Madrid (Espagne), 1945.

**Composition du Bureau  
DE LA SOCIÉTÉ ET DE L'ACADÉMIE  
DEPUIS 1803.**

Années	PRÉSIDENTS (1)	SECRÉTAIRES ANNUELS	SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX	TRÉSORIER (2)
1803	PARMENTIER.	DELUNEL.	Bouillon-Lagrange.	TRUSSON.
1804	PARMENTIER.	»	»	»
1805	VAUQUELIN.	»	»	»
1806	DESCEMET.	»	»	»
1807	PARMENTIER.	»	»	MORINGLANE.
1808	VAUQUELIN.	»	SUREAU.	»
1809	BOUILLON-LAGRANGE.	»	»	»
1810	PARMENTIER.	LAUGIER.	»	»
1811	GUIART, père.	»	»	»
1812	BOUDET, oncle.	DEROSNE.	Cadet de Gassicourt.	»
1813	BOUILLON-LAGRANGE.	»	»	»
1814	VAUQUELIN (3).	HENRI.	»	»
1815	DEROSNE.	?	»	»
1816	BOURIAT.	?	»	»
1817	»	?	ROBIQUET.	»
1818	CADET DE GASSICOURT.	PELLETIER.	»	»
1819	BOUILLON-LAGRANGE.	?	»	»
1820	?	?	»	»
1821	?	?	»	»
1822	DEROSNE.	?	»	»
1823	?	?	»	»
1824	LAUGIER.	BOUTRON.	»	»
1825	BOULLAY.	BLONDEAU.	HENRY.	»
1826	ROBIQUET.	ROBINET.	»	»
1827	PELLETIER.	GUIBOURT.	»	MARTIN.
1828	BOUDET, neveu.	BUSSY.	ROBIQUET.	»
1829	SERULLAS.	DUBLANC, jeune.	»	»
1830	VIREY.	SOUBEIRAN.	»	»
1831	LODIBERT.	HENRY, fils.	»	»
1832	ROBINET.	LE CANU.	»	»

(1) Le président de chaque année étant le vice-président de l'année précédente, il n'a pas été nécessaire de porter les noms des vice-présidents.

(2) Pour compléter le Bureau, il y a lieu d'indiquer les archivistes :

Avant 1866.....	RÉVEIL.	De 1899 à 1900...	SONNIÉ-MORET.
De 1866 à 1875...	BAUDRIMONT.	De 1901 à 1919...	GUINOCHET.
De 1876 à 1890...	F. WÜRTZ.	De 1920 à 1945...	BOURDIER.
De 1891 à 1899...	SCHMIDT.	Depuis 1945.....	JANOT.

(3) Le registre des procès-verbaux de 1814 à 1823 ayant disparu, on n'a pu reconstituer complètement, jusqu'ici, la composition du Bureau, en ce qui concerne les présidents et secrétaires annuels, pour les années comprises entre 1815 et 1823 inclus.



Années	PRÉSIDENTS	SECRÉTAIRES ANNUELS	SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX	TRÉSORIFIERS
1833	BAJET.	CHEVALIER.	ROBIQUET.	MARTIN.
1834	CHÉREAU.	J. PELOUZE.	»	»
1835	REYMOND.	CAP.	»	»
1836	BUSSY.	F. BOUDET.	»	»
1837	DIZÉ.	VALLET.	»	»
1838	CAP.	DUBAIL.	»	»
1839	FAUCHÉ.	HOTTOT.	»	»
1840	SOUBEIRAN.	VÉE.	{ ROBIQUET. SOUBEIRAN.	TASSART.
1841	GUIBOURT.	QUÉVENNE.	SOUBEIRAN.	»
1842	PELOUZE.	DESMARET.	»	»
1843	BOUTRON-CHARLARD.	FOY.	»	»
1844	BONASTRE.	Boucharlat, père.	»	»
1845	FRÉMY, père.	MIALHE.	»	»
1846	VÉE.	BUIGNET.	»	»
1847	Gaultier de Claubry.	VÉRON.	»	»
1848	BOUTIGNY.	DESCHAMPS.	»	»
1849	BLONDEAU.	GRASSI.	»	»
1850	HOTTOT.	HURAUT.	»	»
1851	Félix BOUDET.	ROBIQUET, fils.	»	»
1852	VUAFLART.	MAYET, père.	»	»
1853	BOUCHARLAT, père.	DUCOM.	»	»
1854	CADET-GASSICOURT.	RÉVEIL.	»	»
1855	BUIGNET.	Paul BLONDEAU.	»	»
1856	DUBAIL.	LEFORT.	BUIGNET.	»
1857	SOUBEIRAN.	REGNAULD.	»	»
1858	CHATIN.	BAUDRIMONT.	»	»
1859	FOY.	HOTTOT, fils.	»	»
1860	DUBLANG.	Léon SOUBEIRAN.	»	»
1861	GOBLEY.	A. VÉE.	»	DESNOIX.
1862	POGGIALE.	LATOUB.	»	»
1863	SCHAEUFFÈLE, père.	LEBAIGUE.	»	»
1864	BOUDET, fils.	HÉBERT.	»	»
1865	ROBINET.	ROUSSIN.	»	»
1866	TASSART.	MARAI.	»	»
1867	GUIBOURT.	ADRIAN.	»	»
1868	BUSSY.	ROUCHER.	»	»
1869	MAYET, père.	COULIER.	»	»
1870	MIALHE.	MÉHU.	»	»
1871	LEFORT.	MORTREUX.	»	»
1872	Stanislas MARTIN.	BOURGOIN.	»	»
1873	GRASSI.	P. VIGIER.	»	»
1874	REGNAULD.	DUQUESNEL.	»	»
1875	PLANCHON.	F. WÜRTZ.	»	»
1876	COULIER.	F. VIGIER.	{ BUIGNET PLANCHON.	»
1877	MARAI.	PETIT.	»	»
1878	MÉHU.	MARTY.	»	»
1879	BLONDEAU.	VIDAU.	»	»
1880	BOURGOIN.	GUICHARD.	»	»
1881	PETIT.	YVON.	»	»
1882	P. VIGIER.	DELPECH.	»	»
1883	JUNGFLEISCH.	PRUNIER.	»	»
1884	MARTY.	BOYMOND.	»	»
1885	SARRADIN.	CHAMPIGNY.	»	»
1886	PRUNIER.	PORTES.	»	DREYER.

Années	PRÉSIDENTS	SECRÉTAIRES ANNUELS	SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX	TRÉSORIERS
1887	DESNOIX.	Paul-E. Thibault.	PLANCHON.	DREYER.
1888	DELPECH.	SCHMIDT.	»	»
1889	G. BOUCHARDAT.	GRIMBERT.	»	»
1890	F. VIGIER.	BOURQUELOT.	»	»
1891	MOISSAN.	LÉGER.	»	»
1892	PORTES.	LEIDIÉ.	»	»
1893	BÜRCKER.	BÉHAL.	»	»
1894	BOYMOND.	LEROY.	»	»
1895	JULLIARD.	PATEIN.	»	LEROY.
1896	VILLIERS.	VIRON.	»	»
1897	SONNERAT.	GUINOCHE.	»	»
1898	BOURQUELOT.	BOCQUILLON.	»	»
1899	LEIDIÉ.	VOIRY.	»	»
1900	PLANCHON.	BARILLÉ.	BOURQUELOT.	»
1901	YVON.	MOUREU.	»	»
1902	GUICHARD.	GEORGES.	»	»
1903	LÉGER.	CHOAY.	»	VAUDIN.
1904	LANDRIN.	LÉPINOIS.	»	»
1905	BÉHAL.	GUERBET.	»	»
1906	CRINON.	FRANÇOIS.	»	»
1907	VIRON.	BOUGAULT.	»	»
1908	SCHMIDT.	Paul-E. Thibault.	»	»
1909	PATEIN.	CARETTE.	»	»
1910	Paul-E. THIBAUT.	DUFAU.	»	»
1911	GRIMBERT.	GAILLARD.	»	»
1912	PRUD'HOMME.	HÉRISSEY.	»	»
1913	MOUREU.	DUMESNIL.	»	»
1914	DUMOUTHIER.	LEROUX.	»	»
1915	GUERBET.	PÉPIN.	»	»
1916	COUSIN.	GUÉRIN.	»	»
1917	GEORGES.	SOMMELET.	»	»
1918	CHOAY.	TIFFENEAU.	»	»
1919	FRANÇOIS.	BOURDIER.	»	»
1920	PATROUILLARD.	BERNIER.	»	»
1921	BOUGAULT.	HUERRE.	GRIMBERT.	LESURE.
1922	LAFAY.	DAMIENS.	»	»
1923	VAUDIN.	Ch. LEFEVRE.	»	»
1924	RICHAUD.	BRIDEL.	»	»
1925	HÉRISSEY.	LANTENOIS.	»	»
1926	DUFAU.	R. FABRE.	»	»
1927	GAILLARD.	PÉNAU.	»	»
1928	DUMESNIL.	FLEURY.	»	»
1929	GORIS.	LAUDAT.	»	»
1930	C. LEFEVRE.	M. BOUVET.	»	»
1931	FOURNEAU.	PICON.	BOUGAULT.	»
1932	CORDIER.	O. BAILLY.	»	»
1933	SOMMELET.	Ch. -O. Guillaumin.	»	»
1934	H. MARTIN.	WEITZ.	»	»
1935	TIFFENEAU.	BAGROS.	»	»
1936	RADAIS.	MASCRÉ.	»	»
1937	BOURDIER.	AUBRY.	»	»
1938	LEROUX.	ROTHÉA.	»	»
1939	BERNIER.	F. MARTIN.	»	»
1940	E. ANDRÉ.	R. LECOQ.	»	F. MARTIN.
1941	LESURE.	BRUÈRE.	»	»

Années	PRÉSIDENTS	SECRÉTAIRES ANNUELS	SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX	TRÉSORIER
1942	JAVILLIER.	A. CHOAY.	BOUGAULT.	LESURE.
1943	LANTENOIS.	LORMAND.	»	»
1944	LEBEAU.	CUNY.	»	»
1945	BUISSON.	BEDEL.	»	»
1946	DAMIENS.	LENOIR.	»	»
1947	PÉNAU.	COURTOIS.	R. FABRE.	»
1948	FLEURY.	JARROUSSE.	»	BOUVET.
1949	LAUDAT.	GAUTIER.	»	»
1950	SOUÈGES.	GESTEAU.	»	GUERBET.
1951	BOUVET.	GRIFFON.	»	»
1952	PICON.	JOFFARD.	»	»
1953	BAILLY.	RAOUL.	»	»
1954	WEITZ.	HARLAY.	»	»
1955	GRIGAUT.	TRUHAUT.	»	»
1956	AUBRY.	QUEVAUVILLER.	»	»
1957	MASCRÉ.	LACHAUX.	»	»

**DÉCRET DU 5 SEPTEMBRE 1946  
PORTANT MODIFICATION DU TITRE D'UNE ASSOCIATION  
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE.**

Par décret en date du 5 septembre 1946 (Ministère de l'Intérieur), l'association reconnue d'utilité publique dite Société de Pharmacie de Paris, dont le siège est à Paris, a été autorisée à prendre le titre d'Académie de Pharmacie.

*(Journal officiel, 7 septembre 1946, p. 7753).*

**COMPOSITION DU BUREAU POUR 1958.**

<i>Président</i> .....	MM. R. LECOQ.
<i>Vice-Président</i> .....	L. LAUNOY.
<i>Secrétaire général</i> .....	R. FABRE.
<i>Secrétaire annuel</i> .....	M. VIGNERON.
<i>Trésorier</i> .....	A. GUERBET.
<i>Archiviste</i> .....	M.-M. JANOT.

**SÉANCE ANNUELLE**  
D E  
**L'ACADÉMIE DE PHARMACIE**  
tenue le 8 Janvier 1958

---

Compte rendu de l'activité de l'Académie de Pharmacie  
pendant l'année 1957.

par M. M. LACHAUX, *Secrétaire annuel.*

Monsieur le Président,  
Mesdames,  
Messieurs,  
Mes chers Collègues,

Toutes les entreprises éprouvent le besoin de faire le bilan de leur activité à la fin de chaque exercice. Notre Compagnie, qui n'échappe pas à la règle, a pris pour habitude de confier cette tâche à son Secrétaire annuel.

Je tiens d'abord à remercier ceux qui ont facilité ce travail : M. le Doyen FABRE, organisateur infatigable, a mis ou fait mettre à ma disposition tous les éléments de ce rapport, mes devanciers, d'autre part, ont laissé de brillants modèles que je ne devrais pas avoir grand-peine à imiter.

Je vais m'efforcer d'être bref et réclame à l'avance toute votre indulgence si d'aventure il m'arrivait de n'être pas complet.

L'année qui vient de s'écouler n'a pas été pour nous exempte de peines. C'est avec grande tristesse que nous avons appris le décès d'un certain nombre de nos collègues :

MM. CHARONNAT, LENOIR et DESCHIENS, membres résidants ; BAUDOUIN et URBAIN, membres associés ; BOUILLOT, LEULIER, GALIMARD, membres correspondants nationaux ; JERMSTAD et LA-POINTE, membres correspondants étrangers. Notre Président a prononcé l'éloge funèbre de ces personnalités qui, à des titres divers, ont contribué à accroître le renom de notre Compagnie.

De nouveaux membres ont été élus cette année :

*Membres résidants :*

M. COIRRE, Directeur de Laboratoire pharmaceutique.  
M. MARCELLI, Pharmacien Chimiste Général de la Marine.  
M. P. BOUVET, Docteur ès Sciences, Pharmacien Biologiste.

*Membre associé :*

M. BÉNARD, Secrétaire perpétuel de l'Académie de Médecine.

*Membres correspondants nationaux :*

M. BADINAND, Professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Lyon.  
M. DIENIS, Docteur en Pharmacie, Directeur de Laboratoire de Biologie Médicale à Nice.  
M. DREVON, Professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Lyon.  
M. GELÉBART, Pharmacien Colonel en retraite.

*Membre correspondant étranger :*

M. ISHIDATE, Professeur à l'Institut de Pharmacie de la Faculté de Médecine de l'Université de Tokyo.

De multiples distinctions ont honoré un grand nombre de nos Collègues :

Dans l'Ordre de la Légion d'honneur : M. DONZELOT a été promu Commandeur, MM. CANALS, LINSTAD, NÉPVEUX, PAGET, PILLE et QUÉRÉ, Officiers, et M. MESNARD a été nommé Chevalier.

Dans l'Ordre des Palmes académiques : MM. G. BERTRAND, DELABY, RADAIS et VOLMAR ont été promus Commandeurs et MM. MOREAU et QUEVAUVILLER, Officiers.

Dans l'Ordre de la Santé publique, MM. JANOT et PÉCHON ont été promus Officiers et MM. CHAIGNEAU, L. DAVID, DOLIQUE et LAPP ont été nommés Chevaliers.

Dans l'Ordre du Mérite agricole, M. TRUHAUT a été promu Officier et MM. TIOLLAIS et VELLUZ nommés Chevaliers.

M. PILLE a été nommé Chevalier de l'Ordre de l'Etoile Noire.

M. DUQUÉNOIS a reçu la Médaille d'argent et M. SCHUSTER, la Médaille de bronze du Service de Santé militaire.

L'Ordre des Pharmaciens d'Italie a offert la Médaille Guareschi à M. R. FABRE qui a reçu en outre la Médaille d'Or de l'Université de Naples et la Médaille de l'Institut National de Sécurité en même temps que M. DELABY.

De nombreux collègues ont été appelés à de hautes fonctions ou distingués par les Sociétés Savantes de France et des pays étrangers.

M. ARNAL a été nommé au Secrétariat d'Etat à la Marine.

M. PÉNAU a été élu membre de l'Académie Nationale de Médecine et MM. GARNIER et JAULMES membres correspondants.

M. TRUHAUT a été élu membre titulaire de la Société de Biologie, Vice-président de la Société de Médecine légale et Membre du Comité Européen Permanent d'Etudes des risques de toxicité à long terme.

M. R. FABRE a été élu membre d'honneur de la Real Academia de Farmacia de Barcelone et de la Société de Pharmacie de Turin.

M. VALETTE a été nommé membre d'honneur du Collège des Pharmaciens de la province de Québec, M. PARIS, membre de la Société de Pharmacie de Rio de Janeiro et M. SOUÈGES, membre correspondant de la Société de Botanique des U.S.A.

M. ANDRÉ a obtenu le prix du Docteur et de Madame Henri LABBÉ décerné par l'Académie des Sciences.

L'Académie Nationale de Médecine a attribué le prix DEMARLE à M. VAILLE et le prix DESPORTES à M. DUQUÉNOIS.

M. CHEYMOL a été nommé Professeur titulaire de la chaire de Pharmacologie et Matière médicale de la Faculté de Médecine de Paris.

De nombreux membres de l'Académie ont participé activement aux manifestations scientifiques et professionnelles de France et de l'étranger.

M. DAVID a été désigné pour nous représenter au Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens ; M. LECOQ à la séance solennelle d'ouverture des XII<sup>e</sup> Journées vétérinaires d'Alfort ; MM. R. FABRE et TRUHAUT au IX<sup>e</sup> Congrès des Sociétés de Pharmacie du Sud de la Loire présidé par M<sup>me</sup> BLANQUET ; une Médaille de l'Académie a été remise à cette occasion ; M. R. FABRE aux cérémonies du Centenaire de la Société Chimique de France présidées par M. DELABY ; l'Académie a fait remettre une Adresse au cours de la cérémonie ; M. VITTE au Congrès annuel de l'Association française pour l'Avancement des Sciences qui s'est tenu à Périgueux ; M. MASCRÉ a fait partie du Comité d'honneur au 75<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de l'Ecole Supérieure de Physique et Chimie Industrielles de la Ville de Paris ; M. DELABY a présidé le Comité d'organisation du XVI<sup>e</sup> Congrès international de Chimie pure et appliquée qui s'est tenu à Paris en Juillet dernier.

MM. R. FABRE, TRUHAUT et COURTOIS ont participé aux travaux de la XIX<sup>e</sup> Conférence de l'Union internationale de Chimie pure et appliquée dont M. R. FABRE présidait la Section de Chimie appliquée.

M. TRUHAUT a présenté deux rapports au Symposium sur les substances étrangères dans les aliments (Côme, Mai 1957).

MM. R. FABRE et TRUHAUT ont présenté un rapport au Congrès de Phytopharmacie de Hambourg (Septembre 1957).

Plusieurs membres de notre Compagnie ont participé au Congrès de la Fédération internationale pharmaceutique à Leyde, entre autres MM. CANALS, GUILLOT et PARIS.

Enfin, M. GUILLOT a remis une Adresse de l'Académie au IV<sup>e</sup> Congrès panaméricain de Pharmacie.

Plusieurs conférences ont été prononcées par nos collègues au cours de l'année :

Dans le cycle organisé par la Société de Technique Pharmaceutique, M. VIGNERON a traité « Quelques étapes dans la connaissance des amino-acides » et M. GUILLOT « Conditions d'emploi et applications des spectromètres enregistreurs ».

Pendant les Journées Pharmaceutiques 1957, vous avez pu entendre :

M. BOUVET. — *Contribution à la connaissance des poteries pharmaceutiques.*

M. CHEYMOL et M<sup>me</sup> LAMBIN. — *Contrôle des préparations à base de ferments lactiques.*

M. COURTOIS. — *Les glucoprotéides en biochimie générale et en chimie clinique.*

M. PÉNAU. — *Emploi de microorganismes dans l'industrie des fermentations et*

*M. GESTEAU a fait des démonstrations pratiques.*

Plusieurs Membres de notre Compagnie sont allés faire des conférences à l'étranger : M<sup>me</sup> BLANQUET à Haïti, MM. CHEYMOL et VALETTE au Canada, M. COURTOIS en Italie, M. R. FABRE à Turin et à Naples, M. GUILLOT au Canada et aux Etats-Unis, MM. QUEVAUVILLER et TRUHAUT à Tokyo, M. TRUHAUT est allé également au Vietnam et aux Indes.

Les hautes distinctions qui ont honoré nos Collègues, leur présence dans les manifestations les plus variées en France et dans toutes les parties du monde, attestent déjà la vitalité de notre Académie. L'examen des comptes rendus de séances va me permettre maintenant d'énumérer les activités diverses et d'analyser les travaux proprement dits qui contribuent au bon renom de notre Assemblée.

Quelques personnalités étrangères ont assisté à nos réunions. Outre le Professeur HEIDELBERGER dont je reparlerai plus loin, je citerai M. le Professeur VIVARIO, M. le Docteur LOPEZ GUILLEN qui a remis à l'Académie une Adresse de l'Université Nationale Majeure de San Marcos, Lima (Pérou) et une délégation de la Santé publique Yougoslave.

Au cours de la séance publique annuelle de Janvier, mon prédécesseur à ce poste, M. QUEVAUVILLER a fait un compte rendu documenté qui a été vivement applaudi. M. AUBRY et M. MASCRÉ

ancien et nouveau Président, ont prononcé des discours fort appréciés et M. PARIS a retracé la vie et l'œuvre scientifique du grand pharmacien que fut Eugène LÉGER.

L'Académie a décerné les prix suivants :

PRIX DE THÈSES.

Sciences physico-chimiques (médaille d'or) : M. Jacques GROSSIR.

Sciences physico-chimiques (médaille d'argent) : M. Jean RABIAN.

Sciences naturelles (médaille d'or) : M. Guy FAUGERAS.

Sciences naturelles (médaille d'argent) : M<sup>lle</sup> Clotilde CARRÈRE.

Sciences biologiques (médaille d'or) : M. André ARCHAMBAULT.

Prix DUBAIL : M. Jean-Paul GIRARD.

Prix LANDRIN : M. Jean-Marie TOUCHAIS.

Prix VIGIER : M. FOUZE YEU.

Prix de l'Association des Docteurs en Pharmacie : M. Jean PAINEAU.

Prix PROUZERGUE : M. le Pharmacien capitaine Bernard DOUHAIRIE.

Prix CHOAY-CHAMPIGNY : M. Fernand PELLERIN.

Prix du Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens : M. Albert ROUSSELET et M. C. GUÉRIN.

La seconde séance solennelle a eu lieu le 9 Octobre à l'occasion des Journées Pharmaceutiques.

Trois conférenciers ont successivement traité les sujets suivants :

M. HEIDELBERGER, Professeur à l'Institut de Microbiologie de l'Université de Rutgers :

« *Rapport entre constitution chimique et spécificité immunologique* ».

M. GARNIER, Professeur à la Faculté Française de Médecine et de Pharmacie de Beyrouth :

« *Le problème de l'hygiène alimentaire au Liban* ».

M. le Pharmacien Lieutenant-Colonel G. PILLE, Pharmacien-Chef de l'Hôpital Le Dantec à Dakar (Sénégal) :

« *L'homme et le complexe tropical. Quelques aspects nutritionnels pratiques* ».

Ces trois conférences ont été suivies avec grande attention par l'Assemblée, et notre Président, après avoir félicité les orateurs, leur a offert, au nom de l'Académie, la Médaille « Au soulagement de l'humanité ».

Au cours des dix séances ordinaires que l'Académie a tenues dans l'année, deux ouvrages et deux plaquettes ont été présentés :



— de M. J.-A. GAUTIER la 4<sup>e</sup> série des « *Mises au point de Chimie analytique pure et appliquée et d'Analyse bromatologique* ».

— de MM. R. FABRE, R. TRUHAUT et M<sup>me</sup> M.-T. REGNIER : « *Traitement d'urgence des intoxications* ».

— et de M. BOUVET deux tirés à part consacrés l'un à « *Parmentier* » et l'autre aux « *Travaux d'histoire locale de la pharmacie en France des origines à nos jours* ».

M. H. MASCRÉ a imaginé un appareil automatique destiné aux opérations d'extraction en phases liquides dont il nous a exposé les avantages.

Deux films ont été présentés, l'un par M. COIRRE, illustrant une communication relative à l'extraction d'une substance anti-ulcéreuse de l'urine de jument gravide, l'autre par M. LORY sur la fabrication des ampoules pharmaceutiques.

MM. DOMANGÉ, VALETTE et QUEVAUVILLER ont donné un compte rendu des missions qu'ils ont effectuées en Proche-Orient, au Canada, au Sud Vietnam et au Japon.

Enfin, six *plis cachetés* ont été déposés par MM. le Docteur VINTRE (n° 73), HUDOBRO (n° 74), le Docteur VIELLEFOSSE (n° 75), GRIFFON (nos 76 et 78), CHARONNAT et LE PERDRIEL (n° 77).

Nous avons entendu un peu plus de quarante *communications* qui peuvent être arbitrairement classées en un certain nombre de rubriques :

#### *Bactériologie.*

M. MALANGEAU a exposé au nom de M. C. HELLEU dans un travail intitulé « *Etude du dosage microbiologique du méso-inositol par le test au Neurospora crassa* », comment on peut, par simple pesée du thalle développé dans des conditions étroitement précises, déterminer la quantité d'inositol présent dans un milieu complexe.

M. DELAVILLE a montré, au nom de M. S. MUTERMILCH et de M<sup>me</sup> S. GERARD, qu'il est possible, grâce au tréponème de Reiter, de mesurer *in vitro* l'activité des antibiotiques dans le traitement de la syphilis (« *Action de divers antibiotiques sur le tréponème de Reiter* »).

#### *Chimie analytique.*

M. TRUHAUT a, pour M. C. DUMONT, présenté une *application de la réaction alcalino-pyridinique de Fujiwara aux alcools tertiaires acétyléniques halogénés* et, singulièrement, au dosage colorimétrique du bromométhylpentynol.

M. M. CHAIGNEAU a étudié la spécificité de la coloration bleue donnée par l'*acide euchroïque* au contact d'une lame de zinc.

MM. J. DELGA et J. STORCK ont décrit une technique de *dosage du bismuth* dans les médicaments par complexométrie directe en présence de thiourée comme indicateur coloré.

M. L. DOMANGE et M<sup>me</sup> S. LONGUEVALLE ont appliqué une méthode nouvelle : la *chromatographie en phase vapeur*, à l'analyse du mélange de Schleich. La résistance d'un fil de platine placé au contact du mélange gazéifié est en relation étroite avec le rapport des poids des constituants.

*Chimie organique.*

MM. R. GOUTAREL, J. WOHLFAHRT, F. PERCHERON et M.-M. JANOT ont été conduits par leurs recherches, à adopter une formule de constitution nouvelle pour l'*Ibogamine* et l'ont comparée à celles de l'*Ibogaïne*, de la *Tabernanthine* et de l'*Iboluteïne*, autres alcaloïdes de l'*Iboga*.

MM. R. VIEILLEFOSSE, H. P. VAYSON DE PRADENNE et G. F. COSTEROUSSÉ ont préparé des *alkyl-oxy-éthyl uréthanes* en vue de leur utilisation comme anesthésiques.

MM. L. O. BEJAR, R. GOUTAREL, A. LE HIR et M.-M. JANOT, dans une note sur la *Geissospermine*, ont précisé la formule brute de cet alcaloïde et donné les premiers détails de sa structure.

MM. J. DELGA et R. BOULU ont préparé l'*acide palmitylascorbique* utilisé comme conservateur des graisses alimentaires. Ils ont donné ses principales propriétés.

*Cytologie.*

M. G. DEYSSON a présenté quatre communications relatives à des recherches effectuées en collaboration avec M. R. TRUBAUT sur l'*activité antimitotique dans la série des uréthanes*. Les auteurs ont étudié l'effet de multiples modifications de la molécule sur la mitose des végétaux supérieurs.

Dans un travail intitulé « *Quelques aspects cytochimiques des granulocytes basophiles du sang de l'homme et du lapin* », M. et M<sup>me</sup> M. PIETTE ont comparé la coloration de ces éléments figurés. Ils pensent que leur comportement différent est en rapport avec l'existence d'héparines variables selon les espèces animales.

*Hydrologie.*

M<sup>me</sup> L. BLANQUET et M. A. MORETTE ont examiné la « *composition des eaux et des gaz spontanés de quelques sources therminérales de Haïti* ». Une seule eau présente un intérêt thérapeutique. Sa teneur en hydrogène sulfuré la situe entre les eaux de Challes et d'Enghien.

M. A. MORETTE s'est préoccupé « *De l'influence possible du développement des fumures artificielles sur la minéralisation des eaux souterraines* » et a montré qu'on peut redouter une certaine pollution des eaux par les engrais.

*Matière médicale.*

M. R. PARIS a étudié avec M<sup>me</sup> MOYSE les meilleurs moyens de « *caractérisation du Cath ou thé des Abyssins, drogue récemment inscrite au tableau B* ».

Avec J. C. DENIS, il a montré qu'il est possible, à l'aide de réactions colorées et de spectrophotométrie, de déceler le remplacement des variétés officinales de *Drosera* par des drogues exotiques plus ou moins riches en dérivés quinoniques.

Avec J. L. BONNET, il a utilisé la *chromatographie sur papier* pour analyser la *composition d'une centaine d'espèces de champignons* récoltés dans la région parisienne.

En collaboration avec R. GOUTAREL, il a étudié la composition de trois espèces d'*Alchornea* africains (Euphorbiacées). L'une contient de la yohimbine, ce qui explique les propriétés aphrodisiaques attribuées à la drogue.

M. G. DILLEMANN a présenté avec R. PARIS une note intitulée « *Essai du Rauwolfia vomitoria Afz. et de quelques espèces africaines voisines* ». L'examen microscopique de la structure des racines ou la comparaison des ionogrammes de leurs alcaloïdes permettent de distinguer *R. vomitoria* ; par contre *R. caffra* et *R. inebrians* paraissent être deux espèces identiques.

Avec R. PARIS et P. CHAUMELLE il a montré que l'étude anatomique des racines ne suffit pas à identifier le *Rauwolfia macrophylla*. Par contre, l'électrophorèse sur papier de ses alcaloïdes permet de le distinguer aisément des autres espèces africaines de grande taille.

#### *Pharmacodynamie — Physiologie.*

De toutes les disciplines, la Pharmacodynamie est celle qui nous a valu le plus grand nombre de communications.

Elle a été particulièrement animée par le regretté professeur R. CHARONNAT qui nous a fréquemment apporté le fruit des recherches qu'il effectuait avec ses collaborateurs. Dans une première note présentée par P. LECHAT et intitulée : « *Les résultats de la mesure de l'anesthésie cornéenne en fonction des caractéristiques de l'excitation mécanique utilisée* », il a d'abord précisé l'importance de la force et de la fréquence de la percussion pour la mesure du phénomène.

Puis, avec P. LECHAT encore, il a montré le rôle antagoniste de l'eau (« *Recherches expérimentales sur l'antianesthésie dans l'anesthésie cornéenne du lapin* ») et du rouge de ruthénium dans l'anesthésie cornéenne (« *Recherches sur la nature chimique des récepteurs qui déclenchent l'anesthésie de la cornée du lapin* »). Cette dernière observation l'incitait à penser que les récepteurs qui sont à l'origine de l'anesthésie pourraient être de nature uronique.

A la suite de résultats quelque peu divergents de M. QUEVAUVILLER et M<sup>lle</sup> GARCET il revenait, encore avec P. LECHAT dans une communication intitulée « *Nouvelles recherches expérimentales sur l'antianesthésie dans l'anesthésie cornéenne du lapin* » sur l'antianesthésie qui, à son avis, ne saurait être contestée.

M. A. QUEVAUVILLER et M<sup>me</sup> C. BATHÉLLIER ont montré que le phénomène de rappel de l'anesthésie locale a, au moins en partie, une origine périphérique (« *Le phénomène de rappel de l'anesthésie locale peut être mis en évidence, à la périphérie, sur le nerf isolé* »).

J'ai parlé plus haut de la communication intitulée « Sur une substance anti-ulcéreuse extraite de l'urine de jument gravide » présentée par M. P. COIRRE et illustrée d'un film.

Quelles que soient les précautions que l'on prenne avant et pendant sa préparation, c'est par l'essai d'innocuité globale du produit terminé que la toxicité d'un médicament peut être parfaitement établie. Telles sont les conclusions d'une note de M<sup>me</sup> M. Th. REGNIER présentée par M. R. FABRE (« *Essai d'innocuité globale des médicaments* »).

MM. Y. COHEN et C. G. SCHMITERLÖW ont étudié, par la méthode des autoradiographies, l'élimination et la répartition dans les tissus de la souris d'un antiépileptique marqué (« *Application de l'autoradiographie à l'étude cinétique de la fixation élective d'une substance médicamenteuse* »).

M. LECOQ a présenté, en son nom et au nom de P. CHAUCHARD et M<sup>me</sup> H. MAZOUÉ, une communication sur l'« *Application de la chronaximétrie vésiculaire à l'étude des cholérétiques et des cholagogues* ». La détermination de la chronaxie vésiculaire pratiquée *in situ* chez le cobaye permet la discrimination des propriétés cholérétiques et cholagogues des drogues.

M. A. QUEVAUVILLER et M<sup>me</sup> O. BLANPIN ont comparé l'« *Action pharmacodynamique des alcaloïdes du Voacanga africana* ».

La Voacamine est un cardiotonique mineur doué de propriétés parasymphatomimétiques et sympatholytiques. La voacorine a un effet cardiotonique nettement plus marqué et présente des propriétés parasymphatholytiques et sympatholytiques.

M. G. VALETTE a présenté un travail effectué en collaboration avec M. HUERRE « *Sur quelques tests pharmacologiques utilisables pour l'appréciation du pouvoir de pénétration des différents véhicules à travers la peau* ».

En utilisant des substances dont l'effet pharmacologique est bien caractérisé (cardiazol, ésérine, testostérone), on peut préparer, à l'aide d'excipients variés, des pommades qui, appliquées sur la peau de la souris, du rat ou du poussin, provoquent des réactions dont l'intensité permet d'apprécier l'action plus ou moins favorisante du véhicule sur la pénétration transcutanée.

MM. G. VALETTE et J. ETCHEVERRY ont comparé, par la technique d'AMOUR et SMITH, l'action analgésique de la morphine et de certains de ses dérivés appliqués sur la peau en solution dans le *p*-cymène.

#### *Physique.*

M. GUILLOT a présenté de M. LAROCHE une communication sur le sujet suivant : « *Essais de reproduction des anomalies de la*

*vision des couleurs à l'aide de filtres colorés chez les sujets normaux. Application à la correction des anomalies chez les anormaux* ».

A l'aide de verres colorés du type « écran Wratten » on peut corriger parfois la vue de certains sujets inaptes à des examens de laboratoire basés sur une discrimination des couleurs.

#### *Toxicologie.*

On sait que M. R. TRUHAUT participe activement aux travaux des organismes internationaux qui s'occupent de problèmes de Toxicologie. Il nous a indiqué les conclusions des experts dans une communication intitulée : « *L'incorporation volontaire ou fortuite de substances étrangères aux aliments. Commentaires sur les résolutions récentes de groupes d'experts internationaux. I. Substances ajoutées intentionnellement* ».

M. A. MORETTE, frappé par le fait qu'un élément relativement toxique, le vanadium, se trouve en proportion notable dans les dérivés du pétrole, l'a recherché dans les poussières de l'atmosphère parisienne et dans l'eau de Seine. Les quantités trouvées sont importantes et montrent qu'il y a là un facteur de pollution de l'atmosphère. (« *Sur la teneur en vanadium des poussières de l'atmosphère parisienne et de l'eau de Seine* »).

Trois communications ont été présentées par M. R. FABRE. L'une de MM. V. BRUSTIER et G. PITET : « *Application de l'entraînement de l'arsenic par le soufre naissant à son dosage dans divers liquides et produits biologiques* ».

La méthode décrite, applicable à tout produit chimique pharmaceutique ou biologique susceptible d'être mis en solution aqueuse, permet d'éviter la minéralisation et peut se contrôler dans chacune de ses phases.

L'autre, de F. CAUJOLLE, M<sup>lle</sup> D. MEYNIER et M. AMIN : « *Toxicité de l'aldéhyde o-protocatéchique* » précise les doses léthales et certains effets physiologiques de ce corps. Les dérivés méthylés ou éthylés sont beaucoup moins toxiques.

La troisième, de J. YONGER : « *Recherche des barbituriques dans les urines* ».

L'auteur extrait le toxique par l'éther à l'aide de l'appareillage proposé par F. JAYLE pour le dosage des phénolstéroïdes urinaires.

A sept reprises, l'Académie s'est réunie en Comité secret.

Elle a examiné des demandes d'autorisation de pratiquer des analyses médicales et d'exonération de la réglementation des substances vénéneuses. Son avis motivé a été, chaque fois, transmis au Ministère de la Santé Publique.

Un *projet* de loi relatif à la réglementation de l'exercice de la Pharmacie a été discuté. Deux vœux ont été adressés au Ministre de la Santé Publique, l'un pour demander que l'Académie soit consultée sur tout *projet* de loi analogue et l'autre pour protester

contre le transfert éventuel du Laboratoire National de Contrôle des Médicaments en province.

Enfin les statuts d'un prix annuel de 200.000 Fr institué par le Syndicat Général de la Réglementation ont été acceptés. Ce prix sera décerné pour la première fois par l'Académie en 1958.

Mes chers Collègues, arrivé au terme de ma mission, je tiens à vous exprimer mes vifs remerciements pour avoir songé à me la confier. C'est un honneur auquel celui qui apporte à vos travaux une collaboration bien trop souvent tacite se devait d'être particulièrement sensible.

Tout au long de l'année, vous avez prouvé par vos activités éminemment variées, par vos publications de qualité, que notre Académie est un conseiller pour le gouvernement, un guide pour notre profession, une tribune où se discutent les multiples aspects de la Pharmacie.

L'assiduité et l'attention de nos membres, les honneurs et les distinctions qu'ils reçoivent en France et dans le monde entier me paraissent être, en vérité, les preuves concrètes de l'autorité de notre Compagnie.

Puisque nous sommes à la période des vœux, laissez-moi maintenant souhaiter que la nouvelle année soit douce pour nos collègues et brillante pour notre activité. La tâche de celui qui va maintenant prendre ma place en sera peut-être alourdie. Mais je ne redoute pas le travail pour mon ami Maurice VIGNERON, car je connais son enthousiasme et son dynamisme.

Allocution de M. M. Mascré,

*Président sortant.*

Mes chers Collègues,

Vos suffrages m'ont porté à la Vice-Présidence de l'Académie en 1956. Les circonstances m'ont amené à occuper aussitôt le fauteuil présidentiel. C'est après deux ans d'exercice, à quelques séances près, que je vais le quitter. Je n'abordais pas la présidence sans quelque appréhension. Je me suis rendu compte, très vite, qu'elle était plus facile à exercer que je ne craignais, grâce à la sagesse de l'assemblée et à l'attention qu'elle apporte à écouter les communications qui lui sont présentées. J'ai bien été parfois plus ou moins embarrassé ; notre Secrétaire général, avec une complaisance dont je lui suis reconnaissant, m'a guidé de son expérience.

Vous venez d'entendre le rapport dans lequel notre Secrétaire annuel, après avoir évoqué nos deuils, salué les membres nouveaux, énuméré les distinctions dont plusieurs d'entre nous ont été l'objet, a passé en revue les communications entendues. Elles sont nombreuses et de qualité ; on ne peut manquer d'être frappé par leur diversité ; il n'est guère de discipline scientifique qui n'ait été mise à contribution pour résoudre les problèmes variés qui intéressent la Pharmacologie proprement dite et aussi les divers domaines dans lesquels s'exerce l'activité du Pharmacien. Et je voudrais, à ce propos, tenter de faire un rapide tour d'horizon pharmaceutique.

La très grande majorité de nos confrères tient officine. Leur valeur et leur rôle sont trop souvent méconnus par le public, qui ne veut voir en eux que des distributeurs de médicaments. Il ignore le rôle de conseiller de son pharmacien, qu'il consulte pourtant souvent ; il ignore que celui-ci doit vérifier les prescriptions, qu'il est personnellement responsable des erreurs. Une personnalité spécialement autorisée de par ses fonctions écrivait, tout récemment : « Le pharmacien (doit) trouver rapidement la solution aux problèmes que lui pose à tout moment la pratique de l'officine dans le domaine très compliqué et parfois confus d'une réglementation envahissante ».

A l'exercice de la pharmacie d'officine, le Pharmacien joint souvent d'autres activités, parfois se consacre exclusivement à celles-ci : vente d'appareils d'Optique et d'Acoustique, laboratoire d'analyses biologiques (chimiques, bactériologiques, sérologiques, hématologiques), Phytopharmacie... Un groupement cor-

poratif créé il y a quelques années envisage pour le Pharmacien le rôle de conseiller en agronomie et en zootechnie. Et il n'est pas du tout excessif de considérer que les produits de beauté, qui sont produits d'hygiène, seraient avantageusement soumis à un contrôle que pourraient assurer les laboratoires pharmaceutiques.

Enfin, il appartient encore au Pharmacien de réaliser des médicaments nouveaux. On sait quel travail considérable cela représente : invention, préparation, essais de pureté et d'activité du produit, complétés en dernier lieu par l'essai clinique. Se pose ensuite le problème de la fabrication industrielle, qui n'est pas le plus facile à résoudre. A côté des inventeurs, des chercheurs de laboratoire, l'industrie a besoin encore d'un cadre de techniciens pour surveiller la fabrication et pour contrôler le produit fini.

Je ne fais que citer, pour mémoire, les Pharmaciens hospitaliers et les Universitaires.

Ainsi, bien des carrières, en dehors de l'officine, s'offrent aux jeunes pharmaciens. Il les y faut préparer. Cela pose le problème de l'enseignement pharmaceutique.

Le premier point à envisager est l'inévitable surcharge des programmes, qui rend très lourde la tâche de nos étudiants. C'est que nos cours doivent intégrer les progrès scientifiques, enregistrer les découvertes nouvelles. On dit parfois qu'il serait possible de supprimer de nos enseignements des notions anciennes, périmées. Cela ne se peut faire que dans une faible mesure. Parce que des heures doivent être consacrées à l'étude des antihistaminiques et des antibiotiques, à la complexométrie, on ne peut écarter entièrement des cours l'étude du formol, de l'eau oxygénée, du glycérol, ni celle des dosages pondéraux classiques des sulfates et des chlorures. Une refonte des programmes est à l'étude ; nul ne saurait dire quand ce travail difficile sera achevé. Mais, si les quatre années normales de Faculté suffisent à qui veut exercer la Pharmacie d'officine, des études complémentaires sont encore indispensables à qui veut se spécialiser dans l'un ou l'autre des domaines que je citais tout à l'heure. C'est la raison d'être des études complémentaires que sanctionnent des certificats de plus en plus nombreux. A leur préparation, nombreux sont les étudiants qui consacrent une, voire deux années d'études, après l'acquisition du diplôme.

Il est évident que, dans ces conditions, la tâche du personnel enseignant, comme celle des étudiants, devient de plus en plus lourde et l'on doit noter au passage qu'à l'enseignement à la Faculté s'ajoutent des missions à l'étranger.

Il faut encore penser aux difficultés matérielles que posent les locaux, le matériel, les crédits.

Notre Faculté, sous ce rapport, n'est pas la plus défavorisée. Une direction, une « gérance » active, énergique, infatigable, a permis : l'installation d'amphithéâtres où la totalité des étu-



dians peut trouver place, et grâce auxquels divers cours ont pu être heureusement dédoublés, — l'amélioration de divers laboratoires, — une augmentation numérique sensible du personnel enseignant. A l'insuffisance des crédits, suppléent, pour une part substantielle, les contributions volontaires de divers laboratoires.

De sorte que l'on peut considérer, sinon avec une entière satisfaction, du moins sans trop de pessimisme, l'organisation de notre enseignement.

Malheureusement, l'optimisme n'est plus de mise quand on considère les situations professionnelles. Le corps pharmaceutique n'a pas la cote d'amour auprès des pouvoirs publics. Il faut lutter pour obtenir le droit de vendre appareils d'optique et d'acoustique, et la lutte n'est pas terminée. Notre ancienne prééminence dans l'exercice du Laboratoire, âprement combattue, est plus que menacée ; on conteste au Pharmacien le droit de diriger un laboratoire, le reléguant au rôle d'un technicien, technicien supérieur peut-être, mais soumis à une direction non pharmaceutique. D'ailleurs, il est remarquable que nos certificats portent le qualificatif de « techniques ». On impose aux seuls médicaments, en période de hausse généralisée, une baisse autoritaire. L'industrie pharmaceutique était autrefois au deuxième rang des industries exportatrices ; elle occupe maintenant le treizième ou le quatorzième...

Le tableau est sombre. Et la Pharmacie est contrainte à une énergique défense. Quel peut être, dans cette lutte, le rôle de notre Académie ? Il ne saurait se confondre avec celui de l'Ordre, moins encore avec celui des Syndicats. L'Académie est le conseiller de la Santé publique pour certaines questions ; elle est parfois consultée. Le rôle essentiel qui lui convient consiste, par ses travaux, à illustrer la Pharmacie ; c'est par là qu'elle peut utilement contribuer à la défendre, en maintenant son prestige scientifique et son autorité intellectuelle et morale. Je ne doute pas qu'elle continue à le faire. Ce n'est pas un vœu que j'émet ; c'est une certitude que j'exprime.

Mes chers Collègues, je vais dans un instant quitter la présidence que vous m'aviez confiée et dont j'apprécie tout l'honneur. J'invite notre Collègue LECOQ à prendre la présidence, le Professeur LAUNOY à occuper le fauteuil du Vice-Président, M. VIGNERON à prendre la plume du Secrétaire annuel.

Et, en terminant, j'adresse au Corps pharmaceutique tout entier mes vœux pour la sauvegarde, je ne dirai pas de ses privilèges, mais de ses prérogatives menacées.

Allocution de M. R. Lecoq,  
Président pour 1958.

Mes chers Collègues,

Appelé par vos suffrages à la présidence de cette Académie, il m'est agréable de vous remercier du grand honneur que vous me faites et dont j'apprécie toute la valeur. Je ferai de mon mieux pour suivre la tradition des anciens présidents et, mon prédécesseur le professeur MASCRÉ — dont depuis longtemps j'apprécie la franchise et la droiture — m'ayant quelquefois déjà prié de prendre sa place, j'espère ne pas m'en montrer trop indigne. J'aurai d'ailleurs, près de moi, pour me conseiller, la voix autorisée de notre dévoué Secrétaire général, dont la compétence (même loin au delà de nos frontières) est indiscutée. Et je sais que je puis aussi compter sur notre nouveau Vice-Président et mon compatriote, le professeur LAUNOY.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

La tradition veut que le Président traite devant vous, chaque année, une question d'actualité ; tenant compte de mes goûts personnels, j'ai choisi, comme sujet : « *La Biologie et le Pharmacien* ».

Dénonçant, en 1939, le danger que présenterait pour la profession une limitation du nombre des étudiants en pharmacie, j'écrivais dans le *Bulletin des Sciences Pharmacologiques* : « Le malthusianisme pharmaceutique actuellement préconisé risque rapidement de nous mettre en état d'infériorité vis-à-vis des autres diplômés.

...Il faut que les étudiants apprennent à diriger leurs regards hors de l'officine.. La qualité de notre diplôme est un atout certain et il faut en proclamer la valeur ». Dans un autre paragraphe, je précisais : « ...sans doute, le médecin est autorisé à faire du laboratoire ; mais est-ce à dire qu'il est supérieur au pharmacien ? Pour lutter contre la pléthore médicale actuelle, les Maîtres de la Médecine réussissent à assurer à leurs élèves des places qui devraient nous revenir ; ne les blâmons pas, mais sachons profiter de l'exemple ». L'article qui intéressait au premier chef l'avenir de la profession ne fut nulle part reproduit et nulle part commenté.

Et, le malthusianisme que j'avais dénoncé, plus strictement appliqué, continua son œuvre néfaste : l'examen de validation de

stage se hérissa de difficultés pour former barrage (50 p. 100 des candidats étaient à peu près systématiquement éliminés) et l'on vit ainsi ces dernières années, le nombre de nouveaux pharmaciens diplômés, progressivement diminuer.

Le développement des « spécialités » tend à faire, de plus en plus, du pharmacien d'officine un distributeur de médicaments. Si c'est là toute son ambition, mieux vaut en réduire le nombre et MM. LAROQUE et GAZIER peuvent sonner le glas d'une profession qui s'éteint.

Mais le pharmacien, est, nous le savons, apte à faire bien d'autres choses ; c'est, nous le développerons plus loin, un technicien dont la culture générale lui permet d'aborder la plupart des problèmes industriels.... Alors, pourquoi vouloir transformer en concours les examens qu'il subit ? Pourquoi rebuter chaque année tant d'étudiants, alors que l'Industrie manque partout de chefs de laboratoire qualifiés ?

En nombre volontairement limité, les pharmaciens sont aujourd'hui devenus une force qu'on néglige ; les laboratoires des hôpitaux leur échappent. Déjà ceux qui veulent faire une carrière honorable dans la recherche ou le professorat, au lieu de renforcer leur diplôme de pharmacien d'un doctorat ès Sciences, le doublent plus volontiers d'un doctorat en Médecine.

Plus d'un d'entre nous est déjà passé sur les bancs de la Faculté de Médecine, et je sais personnellement qu'il n'y a, dans ce fait, aucun mal. L'imprégnation pharmaceutique est si forte que celui qui totalise les deux diplômes reste d'ordinaire, dans sa manière de voir les choses et de les interpréter, avant tout un pharmacien. Mais nous aurions tort de fermer les yeux sur l'évolution envahissante de la Médecine ; si nous n'y prenons garde, la Pharmacie risque de devenir une spécialité annexe de celle-ci, son enseignement se trouvant réduit à une simple chaire de la Faculté de Médecine comme notre Doyen a pu le voir, dans un proche pays, au cours de ses récentes pérégrinations.

Est-ce cela que nous souhaitons ? Les efforts de notre Doyen courant le monde, un bâton de pèlerin à la main, pour dire aux quatre coins de la terre ce qui se fait à Paris, la valeur de l'enseignement qu'y dispensent des Maîtres émérites dans de nombreuses disciplines, prouvent bien qu'il n'en est rien. N'est-ce pas ce qui nous guette cependant, si, inconscients du danger, nous ne nous réveillons pas de notre léthargie, de notre léthargie coupable.

\*  
\*\*

La Biologie ne fut longtemps qu'une science n'osant pas dire son nom, parce qu'elle les englobe toutes pour en faire la synthèse et qu'elle a peur qu'on la jalouse. *Science de la Vie*, la Biologie n'a proprement pas de limites ; elle comprend tout ce qui

est organisé, tout ce qui est vivant (plantes, bactéries, animaux), et essaie d'en dégager les vues générales et les lois qui régissent leur comportement. Chimie, Botanique, Sciences naturelles, Pharmacodynamie, Physiologie, Physique, Mathématiques, se mettent au service de la Biologie. Si complexe, si générale, si vaste, elle n'a pris naissance qu'après toutes les autres, et peu à peu, s'en est dégagée pour mieux les dominer.

Par nature, le pharmacien a le goût de la Biologie. Je ne parle que pour mémoire du bon vieil ouvrage d'YVON, dont je fis pendant mon stage un fidèle compagnon. Par la suite, j'en donnai maintes preuves. Lorsque je voulus faire ma thèse de Doctorat en Pharmacie, le professeur PERROT m'aiguilla vers la famille des Méliacées. Et, à sa grande surprise, je choisis l'étude des graines oléagineuses et leur utilisation en savonnerie, espérant mettre en œuvre la méthode de préparation que mon bon maître FRANÇOIS, pharmacien en chef des Enfants-Malades, venait d'appliquer à l'huile de coco. Hélas ! La méthode, excellente pour l'huile de coco, ne convenait nullement aux autres huiles et je dus formuler les lois de la savonnerie, qui devinrent le sujet principal de ma thèse, l'application aux huiles de Méliacées passant au second plan. Malgré moi, je faisais déjà de la Biologie... Ce qui valut à cette œuvre hybride, ni chimie pure ni sciences naturelles vraies, de n'obtenir qu'un second prix de thèse à notre Société, qui n'était pas encore Académie.

A propos de cette thèse, je ne résiste pas (et je m'en excuse) au plaisir de vous conter une anecdote. Mes premières pages de rédaction soumises au professeur PERROT, furent passées par lui au crible de la critique, et pour conclure, se voulant acerbé, il me lança : « Mon pauvre ami, vous écrivez comme BOURQUELOT ». Bien que formulée de façon inattendue, la leçon me profita, et, par la suite, je n'entendis plus jamais d'autres reproches.

A ceux qui n'ont pas fréquenté « l'Ecole » avant 1914, je rappellerai qu'alors les professeurs se divisaient en deux clans ennemis dont les chefs étaient PERROT et BOURQUELOT. Ces antagonismes (que nous retrouvions tout aussi violents en politique et dont l'écho retentissait jusque dans les leçons inaugurales), ces antagonismes, dis-je, ne manquaient pas d'être, au fond, bien sympathiques... Et c'est sans doute une des raisons qui ont fait baptiser ce temps... la belle époque !

Qu'on en juge. Ma thèse soutenue, BOURQUELOT me pria de passer le voir et me dit tout à trac : « J'ai lu votre travail ; je vous en fais tous mes compliments. Chaque fois que vous aurez besoin de moi, n'hésitez pas à me mettre à contribution ». Il tint parole et bien avant que l'union ne fit de tous les professeurs un seul groupe (trop cohérent peut-être), j'englobai dans une même admiration l'activité constructive du professeur PERROT, qui sut rendre si vivante et si efficace sa « Pharmacognosie »

voyageuse, et les patientes recherches du professeur BOURQUELOT, dont il tira, en guise de conclusion, une magnifique conférence sur « La réversibilité des diastases ». Ah ! La belle et bonne leçon de Biologie... qui me servit, par la suite, de guide précieux dans l'interprétation de résultats paradoxaux.

Pendant la guerre de 1914-1918, je fus affecté à un laboratoire de région, accolé à un hôpital d'urologie. Les analyses d'urines, les recherches de gonocoques y voisinaient avec les analyses alimentaires : de sardines, de vin, d'eaux, les expertises de tissus, voire certaines recherches toxicologiques. Ce kaléidoscope d'analyses ou du moins son rapport annuel eut la surprise d'être porté à l'ordre du jour du Palais-Bourbon, nos honorables voulant se faire une opinion sur l'utilité de telles formations. La nôtre, dirigée par le professeur LUTZ, le fut ensuite par notre collègue LEPRINCE, est-il besoin de dire que la Biologie y régnait en maîtresse ?

Science protéiforme, la Biologie emprunte bien des aspects. Plus tard, je pus, sous la direction de Madame Lucie RANDOIN, en découvrir quelques-uns dans son laboratoire de *l'Institut d'Hygiène alimentaire*, où je fis un stage bénévole de 4 années, étudiant, sur les animaux, l'action des carences, des déséquilibres nutritifs et des vitamines. Les travaux qui en découlèrent par la suite, où je montrai le retentissement de la rapidité de l'utilisation des aliments par l'intestin sur les besoins quantitatifs de vitamine B, furent facilités, dans le cas des lipides, par les connaissances que j'avais acquises... en faisant des savons !

La Recherche est devenue depuis, pour beaucoup, un emploi payé, mal payé disent les titulaires des places créées à cet effet, mais je puis vous garantir que les années que j'y ai consacrées furent des années de vaches maigres... et cependant, je ne les regrette pas ! Rien de plus passionnant que ces recherches nutritionnelles poursuivies sur le pigeon, le rat ou le cobaye. Les vitamines n'étaient alors guère plus qu'un mot nouveau dont il fallait tenter de découvrir le secret, secret que vous ne livriez — ô mystérieuses vitamines — que très lentement et très parcimonieusement. Mais avec quel enthousiasme nous pénétrions dans cette forêt de Brocéliande et quelle joie, au bout de quelques années, de constater le chemin parcouru et les progrès réalisés.

Animaux, pauvres animaux, trop souvent nous avons recours à vous, et cependant vous léchez d'une langue amicale, la main qui — vous le savez — se prépare à vous faire souffrir. Reproduite sur vous, la maladie ne sera plus une énigme ; le mécanisme de son étiologie, enfin connu, permettra de trouver le remède qui protégera la vie, la sauvera peut-être, aux petits des hommes dont la souffrance est semblable à la vôtre.

Pour arriver à de tels résultats, que de travaux et d'efforts sont nécessaires : connaître la composition intime de chacun des cons-

tituants entrant dans le régime, savoir les associer et les administrer, rechercher et dépister ensuite les manifestations d'une carence ou d'un déséquilibre, déterminer dans le sang, dans les tissus, dans les urines et même dans les fèces, les perturbations métaboliques qui en découlent, y ajouter des déterminations physiques (et particulièrement celle de la chronaxie), finalement établir que toutes les perturbations observées cèdent à l'adjonction de la vitamine spécifique ou à la correction du déséquilibre.

Désireux de continuer plus tranquillement les travaux commencés — qui aboutirent depuis à une connaissance meilleure des vitamines du complexe B, plus spécialement du rôle du couple nicotinamide-adénine dans le métabolisme de l'alcool, et de la vitamine B<sub>4</sub> dans la protection leucocytaire — j'eus fort heureusement la possibilité d'obtenir (contre 30 concurrents) le double poste de Pharmacien en chef et de Directeur du Laboratoire d'Analyses médicales du Centre Hospitalier de Saint-Germain-en-Laye.

A cette époque, le pharmacien était encore considéré comme pouvant tenir à l'égal du médecin les postes de Biologistes ; ce n'était que simple justice. GUIART et GRIMBERT, dans la préface de leur ouvrage intitulé *Diagnostic*, écrivaient : « Par l'orientation de ses études, le pharmacien est tout désigné pour les manipulations précises de laboratoire. C'est à lui qu'il faudra toujours avoir recours, en dernier appel, pour les questions de chimie pathologique, plus délicates qu'on ne le croit généralement, car, il faut bien le dire, il n'existe pas en chimie de procédés cliniques. Ceux qu'on désigne sous ce nom sont d'une telle insuffisance qu'on ne peut leur accorder qu'une confiance des plus limitées ».

Ce qui était alors constaté est encore vrai et j'imagine entendre la voix bourrue et bougonne de l'excellent professeur GRIMBERT apprenant outre-tombe la surprenante nouvelle de l'éviction systématique des pharmaciens de la direction des Laboratoires d'Hôpitaux : « Ma parole ! ils sont fous ! Laissez-moi faire, j'arrangerai ça ». Malheureusement, il n'est plus là et ne peut plus rien arranger.

Le pharmacien a-t-il démérité ? Nullement. Sa formation comporte de longues années d'études qui englobent, nous l'avons vu, toutes les Sciences sur lesquelles s'appuie la Biologie, et la Biologie elle-même ; et toutes ces années comportent des travaux pratiques qui l'habituent aux manipulations, lui font comprendre l'importance de tout ce qui conditionne un dosage : filtration ou centrifugation, mesure précise de l'échantillon ou pesée rigoureuse, rapidité de l'exécution, mais respect des temps de réactions, lecture des virages, appréciation colorimétrique ou photolorimétrique de substances par comparaison à des étalons, séparations d'éléments proches par électrophorèse, calculs, etc... Il a, de même, étudié longuement les principes qui régissent la sérologie, le rôle des microbes dans les maladies, et a ensuite

appris à faire correctement l'application de ces connaissances. La médaille d'argent, qui commémore mon premier prix de Microbiologie, montre que, bien avant la création des certificats spécialisés, cet enseignement n'était pas un vain mot.

Aux heures libres du stage, je bondissais déjà au Laboratoire de l'Hôpital d'Orléans, dirigé avec un particulier éclat par son Pharmacien-Chef, COCHINAL. Quand, plus tard je fus admis à figurer sur la liste d'aptitude au professorat, j'ai demandé à y être inscrit sous la discipline biologique (alors et sans doute encore non admise). A l'Hôpital de Saint-Germain, je trouvais enfin la possibilité de poursuivre une tâche où la Biologie tient chaque jour une large place.

« Si le pharmacien veut demeurer le collaborateur utile et éclairé du médecin, écrivaient toujours GUIART et GRIMBERT, il lui faudra se tenir au courant des travaux accomplis ». Cette connaissance d'une science en perpétuelle évolution est précisément ce qui fait le principal attrait de la Biologie. Plus que toutes les autres Sciences, la Biologie est « femme », et c'est pourquoi ses servants doivent tous les jours la reconquérir...

Ah ! Le merveilleux champ de travail que fournit l'hôpital et comme il conduit spécialement à la Recherche, éclairé qu'il est par une continuelle liaison entre le malade et le laboratoire. Chaque étape de la maladie, chaque pas fait dans le chemin de la guérison, transparait dans ce que nos pères appelaient les humeurs, analysées chaque jour avec l'espoir d'en percer le secret. Entre le Médecin qui soigne et le Biologiste qui lui apporte le résultat de ses dosages s'établit une bénéfique et précieuse collaboration.

\*  
\*  
\*

Quoi qu'en ait pu penser le professeur POLONOVSKI (qui ne manquait pas de me dire lorsque je le voyais : « Toute votre vie vous avez fait de la Médecine, mais vous la faites bien et je vous en félicite »), la Biologie, pas plus que la Recherche scientifique et médicale, n'est du domaine strict du Médecin. Avec une singulière acuité, ALAIN note dans ses *Propos* : « La Médecine, semblable en cela à la Politique, ne peut avancer que par les travaux de ceux qui ne la pratiquent point ».

Mais, puisque parlant du pharmacien d'hôpital, je viens de laisser entendre qu'il est, plus qu'aucun autre, apte à la Recherche scientifique et médicale, qu'il me soit permis d'ajouter pour préciser ma pensée, que souvent le travail *artisanal* l'emporte sur la recherche organisée en *équipes*, qui coûte toujours plus cher et donne dans de très vastes instituts de bien maigres fruits. « On oublie trop, écrivait LERICHE, que nos plus grands progrès ont été dus à des hommes qui ne faisaient équipes qu'avec eux-mêmes », et Georges DUHAMEL : « Je demeure convaincu que

l'équipe exemplaire, l'équipe du monde futur, n'est, malgré tout, composée que d'individus et que l'individu génial y conserve le rôle déterminant ».

Il est temps que je m'arrête car le génie reste l'apanage de rares hommes d'élite. J'ai seulement voulu essayer de vous convaincre (si vous ne l'étiez déjà), que, par ses dispositions naturelles, par ses études, par les recherches qu'il est appelé à entreprendre, le Pharmacien est apte à faire un excellent Biologiste. Si cette « vérité » n'est pas seulement la mienne, mais aussi la vôtre, rien n'est encore perdu ; car la vérité ne fait pas que des martyrs, elle conduit aussi à la victoire. Retenons ce précepte de *SAINTE-BEUVE*, inspiré du grand *ARNAUD* : « Quand il ne s'agira que de vos intérêts, cédez à plus puissant que vous, mais quand il s'agira de la vérité, combattez jusqu'à la mort ».

---



**GUSTAVE PATEIN**

(1857 - 1928),

par **M. R. Weitz.**

M. le Secrétaire général et cher Doyen,

C'est certainement le fait d'avoir été pendant trois ans interne à l'hôpital Lariboisière et l'un des collaborateurs de Gustave PATEIN qui m'a valu d'être désigné par vous pour évoquer, en cette séance annuelle, le souvenir et les travaux de ce savant.

Permettez-moi de vous remercier de l'honneur que vous m'avez fait en me choisissant pour prendre la parole devant un auditoire aussi distingué et nombreux que celui qui se presse aujourd'hui dans cette salle historique.

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

Il y a trente ans, le 12 janvier 1928, disparaissait un ancien Président de notre Compagnie, une des figures les plus marquantes parmi les pharmaciens du début de ce siècle.

Né à Vincennes le 4 février 1857, voici donc un peu plus de cent ans, Gustave-Constant PATEIN était le fils d'un modeste fonctionnaire, Pierre-Jacques-Augustin PATEIN, et de son épouse née Jeanne-Constance VOUILLOT. Nous ne connaissons rien de ses premières années, mais par contre nous savons qu'il fut ensuite élève du collège de Fontainebleau, l'aimable ville où il habitait avec ses parents vers 1870, vraisemblablement à la suite de la mutation de son père dans un nouveau service (1).

On peut penser que Gustave PATEIN était un élève studieux puisqu'à 17 ans, et plus précisément le 9 juillet 1874, il se trouva en possession du diplôme de bachelier ès sciences, qui allait lui permettre d'entreprendre ses études en vue du grade de Pharmacien de 1<sup>re</sup> classe.

Mais, à cette époque, le stage officinal était long ; il était régi par deux décrets impériaux, l'un du 22 août 1854, l'autre du 15 février 1860, qui réglaient les formalités d'inscription et exi-

---

(1) En ce temps, le collège de Fontainebleau se trouvait rue Béranger, n° 15, dans d'anciens locaux provenant d'un couvent vendu par les Dames Augustines. Après bien des pourparlers, un nouveau collège fut inauguré le 1<sup>er</sup> octobre 1883 ; depuis, cet établissement a été transformé en lycée.

geaient strictement trois ans de stage pour les candidats au diplôme de 1<sup>re</sup> classe et une durée plus longue pour ceux qui postulaient le diplôme de 2<sup>e</sup> classe.

PATEIN s'inscrivit d'abord chez le pharmacien CHAUMEZIÈRE. Celui-ci exerçait au n° 17 de la rue de la Paroisse, non loin du collège de Fontainebleau, dans une officine qui existe encore, mais qui porte maintenant le n° 21, le numérotage des maisons de cette rue ayant, depuis, subi des modifications.

Son séjour chez CHAUMEZIÈRE dura plus de deux ans, exactement du 1<sup>er</sup> novembre 1874 au 30 décembre 1876, dates attestées par plusieurs certificats établis en bonne et due forme.

Dès le 2 janvier 1877, PATEIN vint à Paris chez M. JULLIARD (1), pharmacien, rue Montmartre, n° 72, successeur de M. BÉGUIN (2), ainsi que le mentionne un certificat contresigné d'Adolphe CHATIN, directeur de l'Ecole supérieure de Pharmacie, de CHAPELLE, secrétaire de la même Ecole, et d'Alphonse CHEVALLIER, professeur chargé de la visite annuelle de l'officine.

Pour un motif que nous ignorons, PATEIN ne demeura guère que deux mois dans cette pharmacie et, le 8 mars 1877, il entra officiellement, pour terminer son stage, à la pharmacie ROYER (3), rue Saint-Martin, n° 225, où il resta jusqu'au 30 janvier 1878. C'était une ancienne officine, tenue pendant deux ou trois ans vers 1789-1791 par BOUILLON-LAGRANGE, qui devint ensuite professeur de Chimie à l'Ecole de Pharmacie, puis, de 1832 à 1844, directeur de celle-ci.

A l'issue de ce long stage, PATEIN accomplit ses études à l'Ecole supérieure de Pharmacie ; il y arriva à peu près à l'époque où celle-ci venait d'être transférée de la rue de l'Arbalète à son emplacement actuel ; il fut assidu aux Travaux pratiques et admis « avec satisfaction » à tous ses examens, tant semestriels

---

(1) Louis JULLIARD, né à Moulins le 25 février 1822, reçu pharmacien à Paris en avril 1847, s'établit d'abord rue Neuve-Saint-Eustache, n° 15, jusqu'en 1865, et reprit ensuite la pharmacie de BÉGUIN, rue Montmartre. Il est mort à Paris le 23 mars 1901.

Il avait présidé en 1872 la Société de Prévoyance des Pharmaciens de la Seine, et en 1895 la Société de Pharmacie de Paris (l'année même où PATEIN en était le secrétaire annuel). Il fut administrateur du Bureau de Bienfaisance puis membre de la Commission d'Hygiène et de Salubrité du 2<sup>e</sup> arrondissement, présida la Société médico-chirurgicale de Paris et également, de 1882 jusqu'à sa mort, le Conseil de surveillance de la Pharmacie Centrale de France.

(2) BÉGUIN exerçait déjà la pharmacie rue Montmartre en 1840. Il fut le président de la Société de Prévoyance des Pharmaciens de la Seine pour l'exercice 1858-1859. Il est décédé en 1864 et sa pharmacie fut reprise par JULLIARD.

(3) ROYER fut établi rue Saint-Martin de 1852 environ à 1878 ; il habita ensuite Faubourg Saint-Honoré n° 262. Son nom a été attaché à plusieurs spécialités pharmaceutiques. Il eut pour successeur DUPUY, de 1879 à 1909. Le dernier titulaire de cette pharmacie de la rue Saint-Martin fut notre confrère Jules LAUMONIER, récemment décédé (1875-1957), qui y exerça de 1910 à 1930. A cette date, l'officine a été définitivement fermée.

que définitifs, de sorte qu'il obtint, à la date du 26 mai 1883, le diplôme de Pharmacien de 1<sup>re</sup> classe.

Dès la première année de sa scolarité, il s'était présenté avec succès au concours de l'Internat en Pharmacie des Hôpitaux et avait pris rang dans la promotion de 1879, qui comprenait également un autre de nos anciens Présidents, Lucien VAUDIN.

Concurremment, PATEIN s'était inscrit à la Faculté des Sciences et le grade de licencié ès sciences physiques lui était décerné le 8 novembre 1881.

Bientôt, nous retrouvons PATEIN interne à l'Hôtel-Dieu et lauréat (médaillon d'or, 1883) au concours des prix de l'Internat en Pharmacie. Une place de Pharmacien des Hôpitaux s'étant alors trouvée vacante, PATEIN se présenta aussitôt à ce nouveau concours et fut nommé pharmacien de l'Hôpital Bichat, où il remplaça Justin LAFONT et où il resta un peu moins de trois ans, jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 1886.

A ce moment, le poste de Lariboisière devint disponible par suite du décès d'ADAM, auteur d'importants travaux sur l'analyse du lait et inventeur du galactotimètre qui a perpétué son nom (1).

Ayant obtenu son affectation à cet hôpital, dont il allait rester trente-six ans le pharmacien-chef, PATEIN continua graduellement ses efforts et prit pour buts le Doctorat en médecine et le Doctorat ès sciences.

Pendant son séjour à Bichat, son attention avait été attirée sur le cas de certains malades qui avaient présenté, après anesthésie générale par le chloroforme, une albuminurie le plus souvent peu durable. Cette constatation corroborait certaine expérimentation faite par BOUCHARD sur l'animal, et donna lieu, pour PATEIN, en collaboration avec le professeur TERRIER, à deux notes insérées à la *Revue de Chirurgie*. Poursuivant cette étude, en recueillant méthodiquement les urines, par sondage, chez 72 sujets soumis au même mode d'anesthésie, PATEIN en tira, en 1888, la matière de sa thèse de Doctorat en médecine. Parmi ses conclusions, il note que l'albuminurie chloroformique survient environ une fois sur trois, que la quantité d'albumine n'est pas toujours proportionnelle à la durée de l'anesthésie, enfin, que l'influence de l'anesthésie chloroformique paraît porter sur la filtration glomérulaire, sans modifier le fonctionnement des tubes urinifères.

---

(1) Une plaque de marbre a été jadis apposée à la pharmacie de l'Hôpital Lariboisière pour honorer la mémoire d'Amand-François ADAM (1820-1886) et rappeler ses travaux relatifs à la chimie et à l'hygiène du lait. Parmi les prédécesseurs d'ADAM dans cet hôpital, on doit signaler Louis DUCON (1818-1885), agrégé de l'École de Pharmacie et docteur en médecine, qui fut pharmacien de Lariboisière pendant plus de 27 ans.

En Chimie organique, PATEIN avait entrepris l'étude des sulfines, composés du soufre tétravalent alors peu connus, en raison des difficultés de préparation et de conservation de beaucoup d'entre eux.

Partant du sulfure de méthyle et du sulfure d'éthyle, il réussit à obtenir des iodures, des cyanures et des iodomercures de



GUSTAVE PATEIN (1857-1928)  
Pharmacien des Hôpitaux de Paris,  
Membre de l'Académie de Médecine  
Ancien Président de la Société de Pharmacie.

sulfines et à élucider le mécanisme des réactions génératrices. Ces recherches, poursuivies pendant plusieurs années, lui fournirent le sujet de sa thèse de Doctorat ès sciences physiques (Paris, janvier 1889), de plusieurs notes insérées au *Comptes ren-*

des de l'Académie des Sciences et au Bulletin de la Société chimique, enfin d'une conférence faite au laboratoire de FRIEDEL et publiée en 1891.

En Physique, l'activité de PATEIN a été marquée par l'élaboration d'un *Manuel de Physique médicale et pharmaceutique* à l'usage des étudiants, comportant plus de 800 pages, avec 334 figures et édité chez Doin en 1888. Si, de nos jours, ce Manuel peut paraître notablement dépassé, il faut cependant reconnaître que lors de sa publication il a rendu d'excellents services et remporté un succès mérité, ainsi que l'atteste la traduction qui en fut faite en langue espagnole.

En 1889, PATEIN concourut dans la section de Physique et Toxicologie pour l'agrégation des Ecoles supérieures de Pharmacie ; il présenta dans ce but une thèse sur *Les densités des vapeurs et leurs variations*, mais il avait affaire à forte partie et dut s'incliner devant Henri GAUTIER (1862-1928), qui devint par la suite professeur de Chimie minérale et doyen de notre Faculté.

En 1884, PATEIN avait exposé à la Société de Thérapeutique un travail sur les réactions chimiques de l'antipyrine, qui venait d'être découverte par KNORR et récemment introduite en thérapeutique ; en 1891, il avait décrit certaines combinaisons du même produit avec les naphthols. Quelques années plus tard, il reprit cette étude, avec l'un de ses internes, Emile DUFAY, que certains d'entre nous ont bien connu, puisqu'il présida notre Compagnie en 1926. Ensemble, ils publièrent toute une série de notes (1895-1897), relatives aux combinaisons de l'antipyrine avec les crésylols, les polyphénols et divers dérivés de ceux-ci.

Dans un domaine voisin, PATEIN constata que deux molécules d'antipyrine peuvent s'unir à une seule molécule d'aldéhyde formique ou de certains autres aldéhydes, pour donner des composés qui ne sont pas réducteurs et qu'il considéra comme des dérivés du méthane, d'où les noms qu'il leur donna de diantipyrineméthane, phényl-diantipyrineméthane, etc...

Il a également indiqué le moyen de préparer à froid une combinaison de formopyrine et d'iode, dont la molécule contenait quatre atomes de ce dernier.

Mais c'est en Chimie biologique que les travaux de PATEIN sont les plus nombreux et les plus remarquables.

Tantôt seul, tantôt avec le D<sup>r</sup> PLICQUE, il observa des urines et certains liquides de tumeurs dans lesquels l'albumine, coagulée par l'ébullition, se redissolvait par l'addition d'une faible quantité d'acide acétique ; ces albumines, qui ne semblent pas toujours identiques, reçurent le nom d'albumines acéto-solubles ; en général, elles restent précipitables par l'alcool

fort, ou par l'acide azotique, mais ne précipitent pas par le sulfate de magnésium.

Avec MICHEL, en 1904, il étudia en détail un cas d'albuminurie thermo-soluble de BENCE-JONES ; des cas plus ou moins semblables ont été signalés de temps à autre, mais ils ne semblent pas devoir admettre une interprétation univoque.

A plusieurs reprises, PATEIN revint sur la différenciation des albumines, dans le sang, dans l'urine, dans les liquides pathologiques ; il réfuta certaines données erronées et fut l'un des premiers à tenter de dissocier le bloc sérine-globulines, dans lequel il distingua une acétoglobuline, précipitable à froid par l'acide acétique étendu. Il étudia les étapes successives de la coagulation des liquides albumineux par la chaleur, l'influence des sels neutres, des acides et du carbonate de soude sur le même phénomène, à une époque où la théorie de SÖRENSEN sur le  $pH$  n'était pas encore connue, et encore moins les techniques si commodes de la chromatographie et de l'électrophorèse.

En outre, il s'efforça de doser les diverses protéines tant dans le sérum sanguin de l'homme que dans les sérums thérapeutiques préparés à partir du sérum de cheval et confirma que dans ce dernier, contrairement à ce qui existe chez l'homme, la proportion des globulines l'emporte sur celle de la sérumalbumine.

Il étudia les variations de ces albumines sous diverses influences biologiques ou pathologiques et, par exemple, leurs modifications dans le sérum sanguin chez l'homme intoxiqué par l'oxyde de carbone.

Avec le docteur ROUX, de Saint-Nectaire, il revint sur la question des variations qualitatives et quantitatives des albumines urinaires ; enfin, avec COLOMBET, il pratiqua l'examen chimique du sang et des urines des sujets atteints par la sévère épidémie de grippe de 1918.

Dans l'étude des liquides sucrés, une défécation rigoureuse est généralement nécessaire. Ch. TANRET avait proposé dans ce but l'emploi du nitrate acide de mercure. PATEIN et DUFAU reprirent en 1902 l'emploi du même réactif, avec une technique différente, en éliminant le mercure par la poudre de zinc et insistant sur la nécessité d'une faible alcalinisation du liquide déféqué ; ce procédé fut appliqué par eux au dosage du glucose dans l'urine, à celui du lactosé dans le lait, etc.

En raison de ses fonctions hospitalières, PATEIN s'occupa de l'hygiène et de l'analyse chimique du lait destiné aux malades.

Il étudia particulièrement les procédés de dosage du lactose dans le lait et proposa, au Congrès international de Chimie appliquée de 1906, l'unification de ces méthodes.

Il fut désigné, avec GRIMBERT et VIRON, pour constituer une Commission destinée à faire des expériences comparatives sur la qualité du lait des hôpitaux et à étudier les moyens permettant

de déceler les graisses étrangères dans le beurre. En 1908, il fit partie d'une nouvelle Commission officielle, chargée de rechercher les meilleurs procédés de production d'un bon lait.

D'autre part, il analysa, avec Lucien DEVAL, de nombreux laits de femme provenant de la Maternité de Lariboisière et précisa le mode de dosage de la caséine dans ces laits ; les valeurs moyennes obtenues pour ce constituant furent les suivantes : environ 18 grammes par litre du 4<sup>e</sup> au 10<sup>e</sup> jour après l'accouchement, pour baisser ensuite aux environs de 14 grammes un mois plus tard, et descendre progressivement jusqu'à des taux de 8 à 10 grammes par litre de lait.

Tout au long de sa carrière, PATEIN eut assez souvent l'occasion d'analyser de nombreux liquides pathologiques ; liquides d'hydrocèle, de spina bifida, d'hydrocéphale, de kystes de l'ovaire et du rein, de tumeurs et d'ascites ; à l'occasion de ces derniers, avec la collaboration de R. WEITZ, il put se livrer à une discussion sur la valeur diagnostique limitée que l'on doit accorder à la réaction de RIVALTA. Plus tard, il fit encore une étude approfondie des liquides pathologiques chyloformes.

L'essai des produits chimiques ou l'introduction en thérapeutique de médicaments récemment découverts lui permirent de décrire des réactions nouvelles. Citons, entre autres, la cryogénine, la théobromine, les bicarbonates alcalins, les sels de strontium, l'oxyde rouge de mercure, etc... Il appliqua la réaction de formation du diantipyrine méthane qu'il avait décrite en 1900, à la recherche de l'antipyrine dans le pyramidon, la première fournissant seule, dans les conditions de l'essai, une combinaison insoluble dans l'eau, fusible à 178°. Certaines de ces techniques furent adoptées par la Commission de révision du Codex de 1908.

À la Société de Thérapeutique, en 1897, il combattit l'opinion, encore fréquemment admise à cette époque, selon laquelle le calomel se transformerait dans l'estomac, en milieu acide, en bichlorure de mercure. En réalité, ni le chlorure de sodium, ni les liquides acides ne produisent cette réaction, et il conclut : « Le calomel agit donc, comme purgatif, en sa qualité de calomel et non après une transformation partielle en sublimé ».

Dans cet ordre d'idées, signalons un ouvrage de PATEIN, très clairement et méthodiquement rédigé, intitulé « *Les Purgatifs* » et édité en 1891 dans la Bibliothèque médicale de CHARCOT et DEBOVE. Les purgatifs chimiques et ceux d'origine végétale y sont successivement étudiés, classés selon leur mécanisme physiologique, tandis que le dernier chapitre est spécialement consacré aux eaux minérales purgatives.

Le Codex de 1908 avait décrit un apiol cristallisé qui ne correspondait nullement aux caractères de l'apiol fourni par le com-

merce français. PATEIN fut désigné, à la Société de Thérapeutique, avec BRISSEMORET et le D<sup>r</sup> J. CHEVALIER, en 1909, pour élucider cette importante question et leur enquête aboutit à faire modifier les caractères exigibles de l'apiol officinal.

A la suite d'intoxications observées en pratique hospitalière, PATEIN eut à intervenir dans diverses recherches toxicologiques : examen d'un topique dentaire à base de cocaïne, examen des urines d'un sujet qui avait absorbé une dose exagérée de salol, avec Louis ROBLIN localisation de l'argent dans le foie et les autres organes d'une malade décédée après injection intraveineuse d'argent colloïdal. Il examina également de pseudo-calculs intestinaux d'origine médicamenteuse ; les uns étaient constitués d'un mélange de soufre et de magnésie, d'autres de salol.

\*  
\*\*

Après avoir passé en revue, sans doute trop rapidement, les travaux de ce grand pharmacien, il est nécessaire de donner maintenant un aperçu du caractère et de la vie de l'homme.

Il était de taille à peine moyenne, le dos voûté en raison de l'affection vertébrale dont il souffrait, mais il avait l'œil vif et inquiet, l'esprit toujours en éveil, prompt à la répartie, souvent caustique.

Il recevait parfois avec une apparente brusquerie ses visiteurs, mais savait apprécier rapidement la valeur des hommes et conservait son estime à ceux qu'il avait distingués.

Très ponctuel dans son service, il descendait de l'appartement chaque matin vers neuf heures, ceint d'un tablier blanc. Pour aller et venir de son bureau à son laboratoire, il traversait chaque fois la pharmacie où les internes préparaient les médicaments. Il fermait les yeux sur les incartades légères, mais en cas de faute plus grave, il réprimandait avec justesse. Par contre, il savait reconnaître les mérites de ses internes et certains d'entre eux (DUFU, DEVAL et plusieurs autres) furent admis à travailler en collaboration avec lui. Au laboratoire, il était des plus méticuleux et exigeait, du garçon attaché à son service, une verrerie irréprochable et parfaitement sèche.

J'ignore si PATEIN a inspiré autour de lui de nombreuses thèses, mais on peut citer au moins celle qui lui fut dédiée en 1897 par un joyeux étudiant, qui avait fait fonction d'interne remplaçant à Lariboisière à plusieurs reprises et qui devait, plus tard, devenir agrégé, puis professeur en cette Faculté (1).

---

(1) Eugène TASSILLY (1867-1940), agrégé en 1904, professeur titulaire de Physique de 1927 à 1937. Sa biographie a été exposée par M. le professeur Marcel DELÉPINE dans le *Bulletin des Sciences pharmacologiques* de janvier-février 1941.



La notoriété de PATEIN était grande dans bien des milieux. Dès la fin du siècle dernier, il fut Président de l'Association des anciens élèves du collège de Fontainebleau ; on retrouve, dans les journaux locaux, une relation détaillée de la distribution des prix qu'il présida en cet établissement, en 1901, entouré des autorités civiles et militaires de la ville, avec l'accompagnement sonore de la fanfare du 6<sup>e</sup> dragons.

S'adressant, dans son allocution, à ceux qui terminaient leurs études, il leur conseillait de voler de leurs propres ailes, d'être travailleurs et persévérants et de ne pas hésiter à voyager à l'étranger. « Pour mon compte personnel, disait-il, j'ai consacré les vacances dont j'ai pu disposer à visiter différents pays d'Europe et je ne l'ai pas regretté. J'ai constaté que le Français ne passe nulle part indifférent ou inaperçu : il excite toujours la curiosité et inspire souvent la sympathie » ; (et plus loin) « dans tous les pays, on trouve à s'instruire et à admirer ».

On ne connaissait pas à PATEIN de proche famille, et il demeura célibataire toute sa vie, consacrant celle-ci à ses fonctions et à la Science. Avant la cinquantaine, il voyageait assez volontiers et participa à de nombreux Congrès de Pharmacie ou de Chimie pure et appliquée, mais il devint ensuite plus sédentaire, sans doute en raison des ménagements que lui imposait l'état de sa santé.

De bonne heure, il avait fait partie de diverses sociétés scientifiques ; il était depuis 1887 membre de la Société chimique et de la Société de Pharmacie ; il fut secrétaire annuel de celle-ci en 1895 et la présida en 1909, membre de la Société de Thérapeutique en 1891 et président en 1908. Outre son titre de médaille d'or de l'Internat en pharmacie, il avait été lauréat de la Faculté de Médecine (prix de thèse) et de l'Académie de Médecine (prix Buignet, 1891). Depuis 1906, il faisait partie du Comité de Rédaction du *Journal de Pharmacie et de Chimie*, et non seulement il confia à ce célèbre recueil la publication de nombreux travaux originaux, mais fréquemment il y fit paraître des revues de mise au point, toujours très sérieusement documentées.

Ne se confinant pas dans les spéculations scientifiques, il faisait partie de plusieurs groupements de solidarité et d'hygiène : Commission des logements insalubres, caisse des écoles du 10<sup>e</sup> arrondissement, colonies de vacances, etc. Il fut même tenté d'aborder la politique et, en 1908, après une campagne animée, affronta les suffrages des électeurs, et, s'il ne fut pas élu, il réunit du moins sur son nom un nombre de voix très honorable.

Depuis longtemps, il faisait partie du Bureau de l'Association confraternelle des Internes en pharmacie des hôpitaux de Paris, où il était entouré de l'estime et de la sympathie de chacun. Appelé en 1922 à présider cette Association, il s'en occupa activement et conserva cette présidence jusqu'à sa mort.

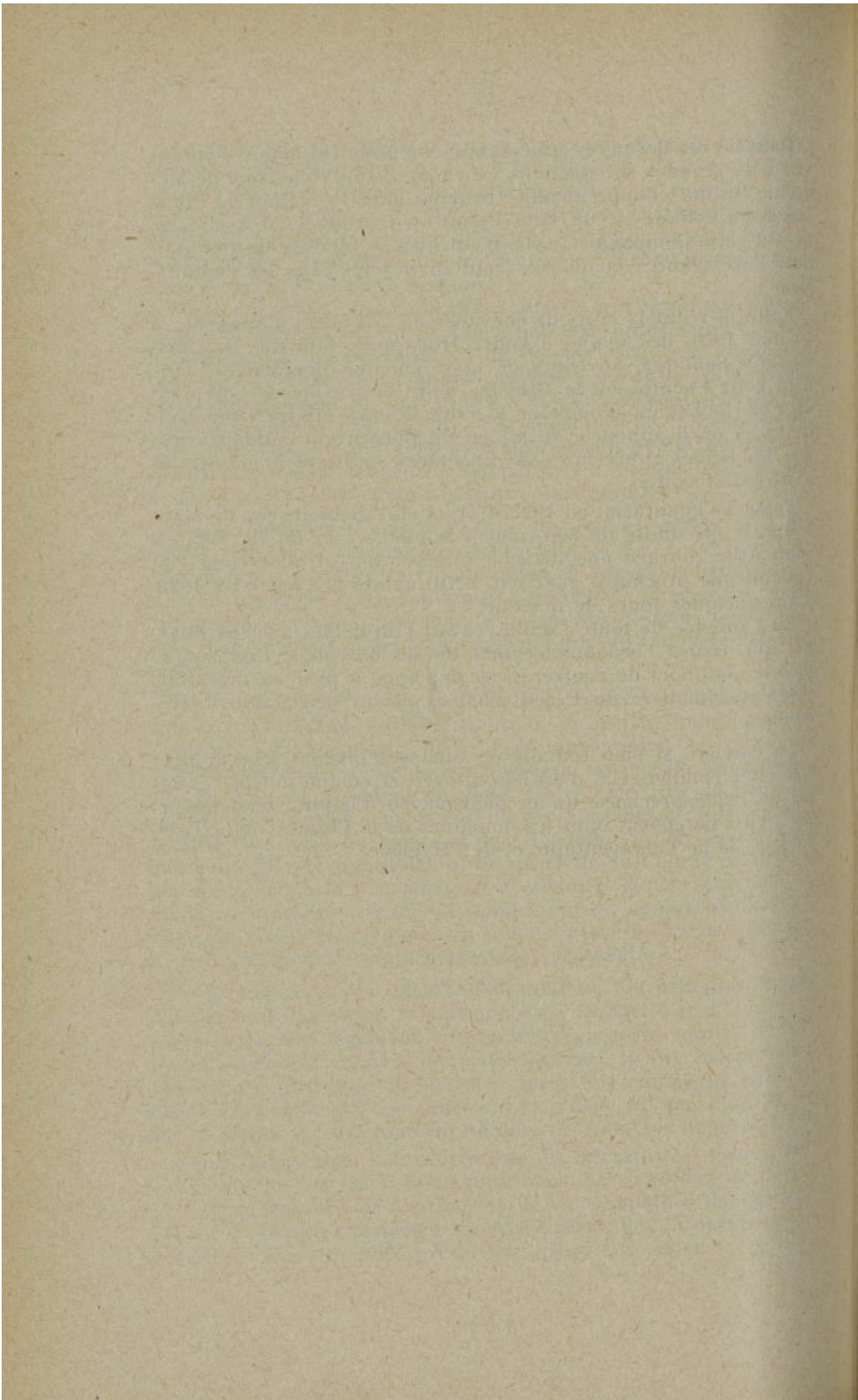
Dans les dix dernières années de sa vie, il lui fut donné d'éprouver deux grandes satisfactions : en mai 1918, l'Académie de Médecine l'admit comme membre titulaire dans la section de Pharmacie et, comme l'a dit Em. PERROT en prononçant son éloge devant cette Compagnie, « elle n'eut qu'à se féliciter de son assiduité aux séances et du rôle actif qu'il joua dans les commissions ».

Enfin, il reçut la croix de chevalier de la Légion d'honneur, le 15 mai 1920, des mains d'André HONNORAT, Ministre de l'Instruction publique, au cours de la cérémonie inoubliable, tenue dans cette Faculté, où le Ministre remit la cravate de Commandeur de la Légion d'honneur à notre illustre Maître Léon GUGNARD et où il annonça, au milieu du plus grand enthousiasme, que les Ecoles supérieures de Pharmacie porteraient désormais le titre de Facultés.

Passé à l'honorariat en 1922, PATEIN élut domicile rue de Maubeuge, à proximité de son ancien hôpital. A la fin de 1927, il subit avec courage une délicate intervention et, alors que l'on espérait une prochaine guérison, il fut enlevé le 12 janvier 1928, après quelques jours de maladie.

En l'absence de toute famille, ce fut l'un de ses anciens internes qui assura l'ordonnancement de ses obsèques. Une longue théorie d'amis et de confrères accompagna, à pied, sa dépouille, jusqu'au cimetière du Père-Lachaise, où eut lieu l'ultime cérémonie.

La carrière si bien remplie de Gustave-Constant PATEIN peut être citée comme celle d'un bon citoyen et comme un bel exemple de l'aide précieuse qu'un pharmacien d'hôpital peut apporter à l'art de guérir, dans les domaines de la Chimie, de la Toxicologie, de la Thérapeutique et de l'Hygiène.



## RAPPORTS SUR LES PRIX DE L'ACADÉMIE DE PHARMACIE

### PRIX DES THÈSES.

#### SECTION DES SCIENCES PHYSICO-CHIMIQUES,

par une Commission composée de :

MM. DELABY, DOMANGE et MOREAU, *rapporteur*.

La Commission a retenu la thèse de M<sup>lle</sup> Nicole GUERBET intitulée :

« *Contribution à l'étude de la réaction de WILLGERODT-KINDLER* ».

La réaction de WILLGERODT, modifiée par KINDLER, consiste à chauffer une alcoylarylcétone avec un mélange de soufre et d'une amine (morpholine, pipéridine). La cétone est alors transformée en un thioamide.

En utilisant la benzophénone et la fluorénone, qui ne peuvent subir une réaction normale, STANEK en a observé la réduction en carbures.

Le travail de M<sup>lle</sup> GUERBET a d'abord consisté à reprendre ces deux réactions atypiques pour en établir le mécanisme. Sous l'influence de l'hydrogène sulfuré, qui se forme par action du soufre sur l'amine, ces cétones sont d'abord transformées en thiones, puis celles-ci sont hydrogénées en disulfures.

A partir de ce stade, et c'est là le point le plus original de ce travail, ce n'est plus qu'une *décomposition thermique* qui conduit au carbure. Les disulfures sont en effet décomposés par la chaleur en un carbure, qui ne subit plus de transformation dans les conditions mises en œuvre, une thione et du soufre qui rentrent dans le cycle des réactions initiales.

Dans une dernière partie, M<sup>lle</sup> GUERBET a soumis à la réaction de W.K. la désoxybenzoïne qui fournit du stilbène par un mécanisme analogue.

Il s'agit là d'un travail très soigné qui, sur le plan théorique, apporte une contribution non négligeable à l'étude d'une réaction fort complexe, dont le mécanisme général est encore assez mystérieux, malgré de nombreuses hypothèses émises à son sujet.

En conséquence, la Commission propose d'attribuer le Prix des Thèses (Section des Sciences physico-chimiques) à M<sup>lle</sup> GUERBET.

**SECTION DES SCIENCES NATURELLES.**

par une Commission composée de :

M. RAOUL, M<sup>me</sup> LAMBIN et M. DILLEMANN, *rapporteur*.

Une seule thèse a été présentée dans la section, celle de M<sup>me</sup> Marie-Jeanne LAROCHE : « *Sur la sensibilité de l'animal tuberculeux à l'activité pharmacodynamique des médicaments* » (Doctorat d'Etat).

M<sup>me</sup> LAROCHE s'est proposée, dans sa thèse, d'étudier si les réactions de l'animal tuberculeux aux agents pharmacodynamiques sont les mêmes que celles de l'animal sain. Elle a été limitée dans sa recherche par le petit nombre d'espèces animales aisément tuberculisables et c'est pourquoi son travail porte sur le lapin, le cobaye et la souris. Après avoir précisé les conditions d'infestation des animaux, M<sup>me</sup> LAROCHE a obtenu un certain nombre de résultats du plus haut intérêt.

Dans le domaine des médicaments du système nerveux central, elle a constaté que la souris tuberculeuse est beaucoup plus sensible aux barbituriques que la souris saine. Avec les anesthésiques locaux, les résultats varient selon le produit utilisé ou l'espèce animale interrogée. Ainsi, l'activité anesthésique locale de surface du chlorhydrate de cocaïne est diminuée chez le lapin tuberculeux ; au contraire, l'activité anesthésique locale d'infiltration du chlorhydrate de procaïne est augmentée.

M<sup>me</sup> LAROCHE a cherché des explications à ces phénomènes dans les modifications de la perméabilité des tissus au médicament et de la vitesse de destruction enzymatique de ce médicament.

Etudiant l'histamine chez le cobaye tuberculisé, elle a constaté que celui-ci résiste de façon inattendue aux bronchospasmes histaminiques. Ici encore, elle a essayé de trouver l'explication par des expériences portant sur l'histaminase, mais les résultats ont été négatifs.

M<sup>me</sup> LAROCHE a signalé en outre des différences de comportement de l'animal tuberculeux à l'égard des principaux réactifs du système nerveux autonome (Adrénaline, noradrénaline, acétylcholine, atropine).

Le travail de M<sup>me</sup> LAROCHE mérite d'être récompensé car elle a fait preuve, au cours de ses recherches, de nombreuses connaissances techniques et elle apporte des résultats dont les conséquences pratiques n'ont pas besoin d'être soulignées.

Aussi votre Commission propose-t-elle de lui décerner la Médaille d'Or.

**SECTION DES SCIENCES BIOLOGIQUES.**

par une Commission composée de :

MM. TRUHAUT, VIGNERON et DESBORDES, *rapporteur*.

La Commission a eu à examiner le travail de M. Claude HELLEU, seul candidat, thèse soutenue le 22 Janvier 1957, devant la Faculté de Paris, pour l'obtention du grade de Docteur en Pharmacie, diplôme d'Etat.

Ce travail intitulé « *Détermination chimique et microbiologique de l'inositol urinaire chez l'homme* », est divisé en trois parties :

- I. — Dosage de l'inositol en solution pure,
- II. — Extraction des cyclitols urinaires par les résines échangeuses d'ions.
- III. — Recherches sur l'inosurie physiologique chez l'homme.

La première partie est relative aux problèmes analytiques du dosage de l'inositol. L'auteur examine successivement les méthodes chimiques, microbiologiques et physico-chimiques.

Le chapitre I est consacré au dosage volumétrique des inositols par l'acide periodique, M. HELLEU se contente d'utiliser le protocole maintenant classique, issu des travaux menés à bien dans les laboratoires des professeurs FLEURY et COURTOIS, en y ajoutant quelques remarques personnelles.

Le chapitre II étudie la technique microbiologique à l'aide de *Neurospora crassa*. L'auteur précise de nombreux points de cette épreuve et expose une technique qu'il a retenue. Il insiste sur l'importance des différents étages de la courbe obtenue et ne retient fort classiquement que la partie ascendante. A cette occasion, il reprend la constitution d'une gamme témoin correcte. Une bonne recherche des causes d'erreur est entreprise. M. HELLEU décrit une étude sommaire mais suffisante, il insiste sur la verrerie et souligne l'influence si néfaste des détersifs inhibants et des oligo-éléments stimulants, pouvant constituer des souillures provenant de nettoyages insuffisants. On n'adoptera pas sans quelques réserves l'influence sur le titrage, de la richesse en spores desensemencements. Trop de facteurs sont variables dans les expériences de M. HELLEU, la numération des spores y est trop élémentaire, les causes d'erreur non précisées. Les expériences gagneraient à être reprises avec des souches ayant un âge plus constant.

Le chapitre III est consacré à la description de la chromatographie sur papier des inositols selon la technique de MALANGEAU, adoptée par l'auteur.

La deuxième partie est relative à l'extraction par les résines échangeuses d'ions.

Après avoir exposé la technique de P. MALANGEAU, M. HELLEU entreprend la mise au point de certains temps, afin d'adapter l'extraction des cyclitols à l'urine. Il en découle, entre autres, une très intéressante étude de la rétention de l'inositol par une résine.

Enfin, l'auteur décrit le protocole opératoire adopté pour l'analyse des urines au point de vue inosurie. L'exposé peut, à certains égards, paraître un peu compliqué et le travail gagnerait à être présenté peut-être sous forme de tableau par exemple.

La troisième partie, ayant trait à l'étude de l'inosurie chez l'homme, est divisée en trois chapitres :

Au chapitre I, M. HELLEU précise l'élimination chez l'homme normal qui doit être de 27 mg p. 1.000 de méso-inositol selon lui.

Le chapitre II comporte l'étude des variations de l'inosurie sous l'influence du régime alimentaire.

Le chapitre III est relatif au comportement de l'organisme normal devant une surcharge en méso-inositol.

L'auteur ne retrouve pas la totalité d'une telle surcharge à l'élimination.

Enfin, M. HELLEU présente, pour clore son travail, une hypothèse possible sur le métabolisme du méso-inositol chez l'homme dans laquelle il fait intervenir le scyllitol :

Méso-inositol —> scyllitol —> scyllito méso-inositol

On peut être déçu que l'auteur n'ait pas étudié à cette occasion, le cycle journalier de l'élimination horaire du méso-inositol.

On peut apprécier dans ce travail la qualité des recherches effectuées dans un triple domaine (chimie, physique, bactériologie) tout en regrettant certaines défaillances. En particulier, un bactériologiste de stricte obédience ne saurait admettre passivement la souillure, maintes fois signalée, de cultures envahies par des moisissures étrangères (p. 21, p. 19), sans que l'auteur ne rappelle quelques principes élémentaires pour obvier à cet inconvénient (local réservé aux ensemencements, rayons U.V., élimination des courants d'air...) à mettre en œuvre par l'opérateur. Du point de vue physiologique, on peut regretter que l'expérimentation soit un peu sommaire (menus peu variés, absence d'étude d'un cycle journalier, utilisation d'autres substances pour la mesure de la surcharge, etc...).

Il s'agit dans l'ensemble d'un travail sérieux, documenté, où M. HELLEU a fait preuve de solides qualités analytiques. La Commission propose l'octroi, à cette thèse, du prix de la Section des Sciences biologiques.

**PRIX CHARLES LEROY,**

par une Commission composée de :

MM. PARIS, JOFFARD et JEQUIER, *rapporteur*.

Le prix Charles LEROY est destiné à récompenser l'auteur du meilleur travail paru dans les deux dernières années et ayant eu pour but l'analyse chimique d'une plante médicinale ou d'un produit médicamenteux d'origine végétale, avec séparation et caractérisation des principes immédiats que renferme cette plante ou ce produit.

Votre Commission n'a eu à examiner qu'un seul travail, la thèse de Doctorat d'Université présentée en 1957 devant la Faculté de Pharmacie de Paris par M. Roger LATOUR, bachelier en pharmacie de l'Université de Montréal et licencié en pharmacie du Collège des Pharmaciens de la Province de Québec.

Cette thèse, intitulée « *Contribution à l'étude de quelques quinones d'origine végétale* » comprend deux parties : dans la première, l'auteur dresse l'inventaire des benzoquinones et des naphthoquinones d'origine végétale actuellement connues, en indiquant leur constitution, leurs propriétés physico-chimiques et leur origine botanique, puis il passe en revue leurs propriétés pharmacologiques. Dans la deuxième partie, la plus importante et qui constitue la partie originale de ce travail, M. LATOUR, après un rappel des travaux antérieurs, étudie plus particulièrement les quinones extraites du Henné : *Lawsonia inermis* L. (Lythracées) et de l'*Embelia Barbeyana* Mez (Myrsinacées).

L'auteur a repris l'étude chimique des feuilles de Henné, connues et utilisées depuis l'antiquité comme cosmétique et comme teinture, et en médecine populaire, comme topique, par suite de leurs propriétés astringentes. Au cours d'essais préliminaires, il a caractérisé dans la drogue, en dehors de la lawsone, qui en avait déjà été isolée précédemment, un deuxième pigment quinonique et il a mis en évidence la présence de dérivés flavoniques, qui n'y avaient pas encore été signalés. Par contre, ni alcaloïdes, ni saponosides n'ont été décelés, non plus que l'acide gallique pourtant signalé par différents auteurs. La présence de tannins n'est pas certaine, leurs réactions n'étant pas nettes en présence de quinones.

Enfin, du mannitol a été séparé à l'état cristallisé à partir de l'extrait alcoolique.

L'extraction des différents pigments du Henné a été ensuite effectuée. En ce qui concerne la lawsone, qui est la 2-hydroxy 1,4-naphthoquinone, après plusieurs essais, une méthode satisfai-



sante de séparation a finalement été mise au point, et le produit, obtenu à l'état cristallisé, présentait des constantes (P.F., Rf, spectres U.V. et I.R.) en bon accord avec les données de la littérature.

Quant au 2<sup>e</sup> pigment quinonique, mis en évidence par chromatographie sur papier dans l'extrait éthéré de la drogue, il n'a pu être isolé à l'état de pureté. Des dérivés flavoniques, présents dans l'extrait éthéro-acétique, ont également été séparés par chromatographie sur papier. Cette technique a fourni 2 spots (en butanol acétique) révélés en jaune par la potasse alcoolique et le chlorure d'aluminium. Des essais de purification et de fractionnement ont été effectués mais il n'a pas été possible à l'auteur d'obtenir des produits bien définis, ces substances se résinifiant très facilement.

*L'Embelia Barbeyana* Mez est une Myrsinacée malgache vermifuge. On avait déjà isolé des racines de la drogue l'embéline qui est une benzoquinone : la 2,5-dihydroxy 3-undécyl 1,4-benzoquinone.

L'auteur, après avoir procédé à l'extraction de cette quinone, en a précisé certaines propriétés physiques : Rf après chromatographie sur papier, spectres ultra-violet et infra-rouge.

M. LATOUR a, en outre, effectué l'étude pharmacologique de la lawsone, et de l'embéline. Ces recherches constituent une partie fort intéressante de sa thèse, mais débordent le cadre de nos préoccupations présentes.

En conclusion, et pour rester dans le domaine de l'analyse chimique des plantes médicinales, M. LATOUR a enrichi nos connaissances sur les principes immédiats de deux plantes médicinales renfermant des dérivés quinoniques. Votre Commission, estimant que M. Roger LATOUR a largement rempli les conditions requises pour l'obtention du prix Charles LEROY, se trouve donc unanime pour vous proposer que cette récompense lui soit décernée.

**PRIX PIERRE VIGIER.**

par une Commission composée de :

MM. JANOT, L. DAVID et LAGARCE, *rapporteur*.

Le seul travail qui a été présenté cette année pour l'obtention du prix Pierre VIGIER est la thèse de Doctorat en Pharmacie de Monsieur Guy BILLAT qui a pour titre :

« *Contribution à l'enrobage gastro-résistant des comprimés* ».

Cette thèse a été présentée et soutenue en Janvier 1957 à notre Faculté devant un jury composé de Monsieur le Professeur JANOT, Président, assisté de Messieurs les Professeurs L. DOMANGE et A. QUEVAUVILLER.

La question de l'enrobage des formes pharmaceutiques : pilules, perles, comprimés, dragées, granulés, etc... est particulièrement à l'ordre du jour et pose à l'officine comme à l'industrie pharmaceutique des problèmes sans cesse nouveaux suivant que l'on veut protéger au cours du passage gastrique, pour des raisons diverses, des médicaments variés qui ne doivent agir qu'après désagrégation et dissolution plus ou moins rapide dans le milieu intestinal.

L'aspect extérieur de ce travail est net et bien ordonné. Il repose sur une bibliographie sérieuse et bien exposée. Le texte est aéré et la lecture facile, les reproductions de clichés radiographiques illustrent le texte d'une façon heureuse.

Après avoir passé en revue les raisons et les obligations qui conditionnent les différentes manières d'enrobage des diverses formes pharmaceutiques, Monsieur Guy BILLAT étudie les différentes préparations commerciales existant sur le marché.

Il expose ensuite ses travaux de contrôle d'enrobage gastro-résistants et entérosolubles par désagrégation *in vitro* suivant deux techniques différentes :

1°) Avec l'appareil du Codex Français (type Volckringer) à mouvements horizontaux.

2°) Avec l'appareil de la Pharmacopée américaine (type U.S.P.) à mouvements verticaux.

Il publie ses résultats comparatifs pour les enrobages au gluten, au Rhodopas, à l'Isocheratol, à la gomme laque (Shellac) et à l'acétophthalate de cellulose simple. Il retient ce dernier comme le plus intéressant parmi tous ceux examinés. En effet, avec un enrobage le plus faible il obtient un temps de délitement gastrique très retardé et une désagrégation intestinale très rapide ce qui est le plus souhaitable pour l'action thérapeutique.

Les expériences *in vitro* ont été complétées et confirmées par des essais *in vivo* en employant des comprimés de sulfate de baryum enrobés avec 0,15 g d'acétophtalate de cellulose. Les clichés successifs ont montré que de tels comprimés traversaient bien l'estomac sans être attaqués et que leur désagrégation s'obtient rapidement dans l'intestin au plus tard dans l'iléon.

En terminant l'auteur conclut qu'actuellement seul l'enrobage à l'acétophtalate de cellulose, dénué de toxicité, d'un emploi facile permet de ne pas trop alourdir le poids et la taille du comprimé et atteint pleinement son but c'est-à-dire de passer intact dans l'estomac tout en se désagrégeant rapidement dans l'intestin, toutes propriétés qui ne semblent pas subir l'influence du temps.

Le grand intérêt scientifique et pratique de ces recherches n'a pas échappé à la Commission qui propose à l'unanimité d'attribuer le prix Pierre VIGIER à Monsieur Guy BILLAT pour sa :

« Contribution à l'enrobage gastro-résistant des comprimés ».

**PRIX ANTOINE ET FÉLIX BALLAND,**

par une Commission composée de :

MM. PÉRONNET, L. DAVID et KERNY, *rapporteur*.

Ce prix est destiné à récompenser le meilleur travail (ne fût-ce qu'une simple note scientifique) ayant fait l'objet d'une présentation à l'Académie de Pharmacie, par un pharmacien militaire jusqu'au grade de capitaine inclus, au cours des deux dernières années.

Aucun travail, ou note, n'ayant été présenté à l'Académie, par un pharmacien militaire du grade exigé, au cours des années 1956 et 1957, le prix BALLAND 1957 ne peut être attribué et votre Commission propose que, conformément aux dispositions de l'article 46 du Règlement de l'Académie, l'attribution de ce prix soit reportée à l'année prochaine.

**PRIX DE L'ASSOCIATION DES DOCTEURS EN PHARMACIE.**

par une Commission composée de :

MM. BOINOT, SCHUSTER et CHAIGNEAU, *rapporteur*.

La Commission a examiné avec grand intérêt les deux thèses présentées.

Celle de M<sup>me</sup> I. GUÉRY-BOUSEZ sur *Les pharmacies hospitalières du Val de Loire* est le résultat d'un long travail qui a demandé beaucoup de patience. La lecture de cet ouvrage illustré est fort agréable et on y trouve de nombreux renseignements sur les origines, les locaux, le matériel, les approvisionnements et le personnel de chacun des seize Hôtels-Dieu visités. L'examen des archives de l'Hôpital d'Angers a fourni une preuve de l'existence de ces gagnants-maitrise dont la condition présentait de curieuses particularités. Il est à remarquer que la bibliographie est très bien faite, comprenant la liste des archives consultées dont une partie est classée comme étant sans profit pour le sujet. Il serait évidemment souhaitable que cette pratique se généralise, tout au moins dans cette discipline historique.

La thèse de M. PARESSANT est une *Contribution à l'étude des rapports entre la Pharmacie et la Parfumerie*. L'auteur souligne, tout d'abord, le rôle important que la Parfumerie a joué aux côtés de la Pharmacie dans l'art de guérir, principalement jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Puis il fait remarquer l'insuffisance de la Loi de Germinal et du Code de la Santé quant aux rapports entre les deux professions ; ce chapitre est appuyé par de solides arguments qui ont mené M. PARESSANT à exprimer des vœux constructifs. Il s'agit là d'une œuvre personnelle ouvrant des horizons nouveaux sur la jurisprudence.

La Commission a estimé que ce dernier travail a apporté une contribution particulièrement riche à notre connaissance de la Déontologie et vous propose de décerner le Prix de l'Association des Docteurs en Pharmacie à M. PARESSANT.

---

### PRIX PROUZERGUE.

par une Commission composée de :

MM. FINELLE, REUSSE et MARCELLI, *rapporteur*.

Le Jury, pour l'attribution en 1957 du prix PROUZERGUE, réuni sous la présidence de Monsieur FINELLE, a eu à examiner les travaux présentés par Monsieur Fernand BADRÉ, Pharmacien-chimiste Principal de la Marine, Docteur ès Sciences, Professeur de Chimie et Toxicologie à l'Ecole d'Application de Médecine et Pharmacie Navale, Chef de la Section Physico-Chimie du Laboratoire de la Commission d'Etudes pratiques des Sous-Marins.

Ces travaux sont au nombre de trois :

1° Appareil de dosage continu du gaz carbonique dans les atmosphères confinées. Application aux sous-marins et aux abris étanches.

Après un bref rappel des méthodes physiques de dosage continu du  $\text{CO}_2$  on décrit le principe de l'appareil, basé sur la variation de pH réversible d'une solution dans laquelle passe l'air plus ou moins riche en  $\text{CO}_2$ . Cette variation est appréciée grâce à un indicateur coloré et un montage photocolorimétrique.

2°) Méthode d'évaluation de l'oxycarbonémie à partir des concentrations d'oxyde de carbone dans l'air alvéolaire.

On a établi la correspondance entre le taux d'oxyde de carbone alvéolaire (concentration à l'équilibre pour la respiration d'oxygène en circuit fermé) et le taux de carboxyhémoglobine mesuré par extraction des gaz et analyse selon une technique mise au point par l'auteur.

Cette méthode non sanglante étudiée sur de nombreux sujets a donné des résultats satisfaisants.

3°) Etude d'appareils destinés à l'évaluation de l'explosivité des mélanges d'air et de gaz ou vapeurs combustibles.

Ces appareils utilisent la combustion catalytique des mélanges sur un filament de platine chauffé faisant partie d'un pont de Wheatstone.

La température s'élevant la résistance varie et déséquilibre le pont proportionnellement au taux de gaz combustible. L'auteur étudie les différents facteurs intervenant sur cette mesure et notamment le pouvoir calorifique du gaz et sa vitesse de diffusion dans l'air, caractérisée par la racine carrée de sa densité. Il détermine ainsi un facteur de correction rendant compte des écarts de lecture pour des mélanges différents en concentration théoriquement équivalente.

Il est apparu au Jury que les travaux de Monsieur BADRÉ, qui ont trait à des problèmes importants de sécurité, méritent d'être récompensés par l'attribution du prix PROUZERGUE en 1957.

**PRIX CHOAY-CHAMPIGNY.**

par une Commission composée de :

MM. CHEYMOL, GAUTIER et PIETTE, *rapporteur*.

Deux chercheurs ont fait acte de candidature, Messieurs GIRAULT et SÆVEL.

M. GIRAULT est ancien Interne des Hôpitaux de Paris et actuellement Chef de Laboratoire de Chimie biologique au Groupe Hospitalier Necker-Enfants Malades. Ses études universitaires ont été brillantes, comme en témoignent certains résultats : lauréat de la Faculté de Pharmacie, place de premier au Cours Supérieur de Microbiologie de l'Institut Pasteur. Titulaire d'autres certificats, M. GIRAULT, actuellement étudiant en Médecine de 6<sup>e</sup> année, travaille en vue d'une thèse de Doctorat. Ses recherches se situent dans plusieurs domaines : nous relevons un travail effectué en collaboration avec M. le Doyen FABRE, à propos de l'action du plomb sur l'embryon de Poulet et un autre ayant trait au baryum (pour lequel s'étaient joints MM. TRUHAUT et BERROD), soit deux études présentées sous forme de notes aux Comptes Rendus de l'Académie des Sciences. Dans le cadre des recherches hospitalières, M. GIRAULT s'est attaché au problème du recueil et de l'analyse de la sueur globale, des acides aminés urinaires (chromatographie sur papier, en particulier), des anticoagulants, travaux qui ont fait l'objet de notes présentées en commun avec des cliniciens et des collaborateurs du laboratoire. Il nous faut ajouter que ce candidat est déjà lauréat de l'Académie de Médecine (Prix JANSENS).

M. SÆVEL, ancien Interne des Hôpitaux psychiatriques de la Seine, est actuellement Chef de Laboratoire de Chimie biologique à l'Hôpital Cochin et Chef de Travaux Pratiques de Biologie animale à la Faculté de Pharmacie. A la suite de recherches effectuées sous la direction de M. le Professeur CAVIER, il a soutenu en 1954 une thèse de Doctorat en Pharmacie d'Etat, très remarquée, sur la constitution et le métabolisme protéique d'*Ascaris lumbricoïdes*. Après une analyse chimique et une étude des conditions de survie du parasite, le métabolisme protéique a fait l'objet d'une investigation méthodique poursuivie en faisant varier les conditions de vie (jeûne protéidique, restriction hydrique). Il a été ainsi démontré que, suivant les circonstances, l'*Ascaris* peut être considéré comme un animal à métabolisme uréotélique et ammoniotélique. L'auteur a également envisagé le catabolisme des nucléoprotéides, le métabolisme intermédiaire

des amino-acides, les réactions de transamination, pour montrer en conclusion que la notion classique de dégradation par la vie parasitaire méritait d'être révisée en ce qui concerne l'*Ascaris*. Dans le domaine de la parasitologie, M. SVEL s'est également intéressé au genre *Trichomonas* (culture, thérapeutique). Les fonctions hospitalières du candidat l'ont par ailleurs conduit à la publication d'une douzaine de notes relatives à l'isoniazide, l'acide para-aminosalicylique, les corps cétoniques, l'eau dans les tissus, l'acide urique sanguin, notes dans certaines, desquelles il préconise des méthodes de dosage particulières.

Si les travaux des deux candidats, orientés vers la Chimie biologique, ne soulèvent aucune difficulté, il n'en va pas de même des titres, M. SVEL (ancien Interne des Hôpitaux psychiatriques, et non des Hôpitaux de Paris) ne répondant pas aux conditions requises. C'est pour cette raison que la Commission se devait de demander le sentiment des donateurs sur ce point. Ceux-ci, ayant fait connaître qu'une exception pouvait être faite (comme en 1956, d'ailleurs), la Commission propose, eu égard aux travaux des deux candidats, que le Prix CHOAY-CHAMPIGNY soit, exceptionnellement pour 1957, partagé sur un pied d'égalité entre MM. GIRAULT et SVEL.



**PRIX DU C.N.O.P.,**

par une Commission composée de :

MM. FLEURY, *Président*, ARNAL, CHEYMOL, R. FABRE, GUERBET, GUILLOT, JANOT, JOFFARD, MASCRÉ, ROLLAND, TRUHAUT et LAGARCE *rapporteur*.

1. — *Prix de 100.000 francs destiné à récompenser un Pharmacien de nationalité française pour des publications ou travaux concernant l'analyse médicale.*

Les travaux qui ont été présentés par les candidats à la commission sont exposés suivant l'ordre alphabétique.

1° G. BASSAC, Docteur en Pharmacie, Licencié es Sciences, Diplômé d'études Supérieures de Chimie, 9, Rue Grande Armée, Marseille (B.-du-R.).

*Contribution à l'étude de la sédimentation sanguine.*

Travail publié en 1939, de 138 pages illustrées de nombreux graphiques, étudie le mécanisme complexe de la sédimentation sanguine et les nombreuses causes d'erreur qui peuvent se présenter au cours de cet examen :

- a) défaut et diversité d'information des méthodes.
- b) Influence des causes extérieures.
- c) Incidences de certains états physiopathologiques.
- d) difficultés des prises de sang et de la lecture du niveau plasma-globules.

Après avoir étudié les caractères de la sédimentation sanguine et ses bases physiques, chimiques et biologiques l'auteur décrit les principales méthodes de mesures connues, il en fait la critique et en discute les résultats.

Il propose enfin une méthode originale de sédiométrie électrique et compare les résultats fournis par cette méthode avec ceux obtenus par la méthode classique de Westergreen.

La méthode électrique de Bassac semble devoir donner au biologiste clinicien des renseignements intéressants, particulièrement dans les sangs très pathologiques et très fortement hypoglobuliques où la sédimentation se fait mal et où une importante zone de flou rend la lecture extrêmement difficile.

2° M<sup>lle</sup> M. DIEUZEIDE, Docteur en Pharmacie, Ex-stagiaire au C.N.R.S., Lauréate des Facultés de Pharmacie de Montpellier et de Paris, 23, Rue Ernest Michel, Montpellier (Hérault).

Présente sa thèse de Doctorat d'Etat soutenue à Paris en 1950 qui lui a valu l'attribution du Prix FAURE. Ce travail est intitulé :

*Sur les techniques de dosage de radioélément artificiel en biologie.*

— Ce travail commencé à l'Institut de Radium a été effectué en grande partie au Laboratoire de Physique de la Faculté de Pharmacie de Paris ainsi qu'à l'hôpital Broussais sous la direction de Monsieur le Professeur GUILLOT.

*La première partie* de ce travail est une mise au point bibliographique de l'état actuel du problème du dosage des radioisotopes en biologie. En trois chapitres ont été successivement étudiés ses conditions physiques, ses facteurs chimiques, enfin les facteurs biologiques ayant une répercussion sur les techniques de dosage. Un quatrième chapitre établit une monographie des techniques proposées ou utilisées par les auteurs.

*La deuxième partie* expose un travail personnel de mise au point de quelques techniques rigoureuses. L'ensemble des conditions, de facteurs de dosage, ainsi que les imperfections ou les inconvénients des méthodes utilisées jusqu'ici, conduit l'auteur à l'étude expérimentale :

a) d'une part des méthodes de dosage après destruction de la matière organique ;

b) d'autre part d'une méthode générale de dosage direct après étalement des tissus en couches minces.

Les méthodes habituelles de dosage des radioéléments après destruction des matières organiques donnant des pertes pouvant aller jusqu'à 20 %, Mademoiselle DIEUZEIDE propose un dosage direct des tissus après broyage rapide, mélangés avec une solution de gélatine et étalement en couche mince, cette opération très rapide peut être conduite en 5 minutes.

Cette méthode permettant d'opérer sur un poids d'organe inférieur ou égal à 50 milligrammes est très intéressante car elle permet un dosage direct applicable à tous les radioéléments et à toute matière organique. Elle évite les longues manipulations chimiques source de pertes du radioélément, sa grande sensibilité en fait une méthode de choix pour les recherches effectuées sur les petits animaux de Laboratoire.

3° J. FERCOQ, Pharmacien honoraire, Licencié ès Sciences, Ex-interne des Hôpitaux de Paris et Asiles de la Seine, Ex-élève de l'Institut Pasteur, 66, Av. Rochambeau, La Varenne, (Seine).

A présenté dans la presse pharmaceutique et particulièrement dans la Documentation du Biologiste praticien 3<sup>e</sup> année, N° 1, 1949 diverses techniques pour des méthodes d'analyse rapides nécessitant un appareillage très simple. Nous citerons, en particulier celles concernant la recherche et le dosage colorimétrique

des corps cétoniques et cétoènes dans l'urine, la recherche et la différenciation des albumines urinaires, la recherche de divers microbes dans l'urine et le titrage de l'eau oxygénée.

Les techniques sont celles d'un praticien averti qui a intelligemment utilisé les méthodes classiques en les perfectionnant et les simplifiant d'une heureuse façon.

4° H. MARCELET, Docteur en Pharmacie, Expert près les Tribunaux, Ancien interne des Hôpitaux, Diplômé de Sérologie (Institut Fournier), Diplômé d'Hématologie (Faculté de Médecine de Paris), Lauréat de la Faculté, Prix de Thèse, 4, rue de Léopante, Nice (A.-M.).

Présente un travail daté de Septembre 1951 sur le :

*Diagnostic sérologique des états cancéreux.*

Les recherches commencées en 1941 dans le Laboratoire du Professeur ROCHE à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Marseille lui permirent de présenter en 1944 une Thèse de Doctorat en Pharmacie à Marseille intitulée : *Recherche sur la Phosphatasémie à l'état normal et pathologique.*

C'est en utilisant l'action du zinc sur la Phosphatase alcaline du sérum qu'il a émis une méthode qui est une variante de la technique de KAY et est destinée à mesurer la valeur de l'activité phosphatasique de l'enzyme du sang des cancéreux ou présumés tels.

Cette méthode se termine par un dosage colorimétrique du phosphore libéré en fin d'hydrolyse. Elle ne nécessite aucun appareillage particulier. Les résultats communiqués portant sur de nombreux malades ou individus normaux donnent un pourcentage d'exactitude suffisant pour considérer une telle méthode comme intéressante.

5° J. THIERY, Docteur en Pharmacie, Biologiste diplômé de l'Institut Pasteur, Chef de Laboratoire des Houillères Nationales (groupe de Valenciennes), Anzin (Nord).

*Nouvelles techniques de microsérologie sur sang sec.*

— Recherche sur de nouveaux procédés de microsérologie de la syphilis.

— Application de l'antigène du V.D.R.L. aux micro-méthodes sur sang sec.

— Notes sur la réagine syphilitique (constatations lors de l'étude des microsérologies sur sang sec).

L'auteur a mis au point 3 nouvelles techniques de microsérologie de la syphilis utilisant le sang prélevé par ponction digitale sur papier filtre et desséché à la température ambiante. La réaction d'hémolyse s'effectue directement sur le papier-sang. Les deux réactions de floculation pratiquées sur le liquide de réab-

sorption des papiers-sangs par une solution à 3,5 % de polyvinylpyrrolidone utilisent l'une l'antigène de Meinicke sensibilisée au bornéol, l'autre l'antigène de Kline.

Cette méthode à triple contrôle ne remplace pas les macrométhodes normales mais présente un intérêt pour des examens répétés et pour suivre l'efficacité d'un traitement ou pour les examens des nouveau-nés et de jeunes enfants.

— Tout en ne sous-estimant pas le travail de ces auteurs la Commission a particulièrement retenu les travaux d'un de nos éminents Confrères, Pharmacien qui consacre sa vie à la biologie et à l'analyse médicale, M. Maurice HERBAIN, Docteur en Pharmacie, Assistant à la Faculté de Médecine de Paris.

Bien connu de tous les chercheurs analystes depuis son arrivée comme major à l'Internat en Pharmacie des Hôpitaux de Paris qu'il termina comme Médaille d'Or.

Dès son entrée dans les hôpitaux il commença à se faire connaître dans le Laboratoire du Professeur MASCRÉ et du Docteur Noël FIESSINGER par les nombreuses publications qu'il fit avec ses deux maîtres.

Il édita en 1933 avec les Docteurs N. FIESSINGER et H.-R. OLIVIER chez Maloine un manuel de technique analytique « *Les diagnostics biologiques* » qui plusieurs fois réédité constitue un guide sûr et pratique pour les analyses biologiques de base.

Depuis cette époque et sans interruption il travailla avec passion sur les grandes disciplines de la Biologie.

Les travaux nombreux qu'il publia seul ou avec des collaborateurs éminents concernent particulièrement le Métabolisme des Glucides, le Métabolisme des Protides, de l'Acétone, l'Enzymologie, la Technique biologique.

— M. Maurice HERBAIN a été lauréat de l'Académie de Médecine, de l'Académie des Sciences en 1929.

— Lauréat de la Faculté de Pharmacie en 1944.

— Lauréat de la Société de Pharmacie en 1944.

— Membre actif de la Société de Biologie il est actuellement assistant de la Faculté de Médecine de Paris, à la Chaire de Pathologie expérimentale.

C'est pour cette longue liste de travaux de Laboratoire et de recherches originales qui justifient la valeur scientifique du Docteur en Pharmacie Maurice HERBAIN, que la Commission propose de lui décerner le prix de 100.000 francs du Conseil national de l'Ordre.

II. — Prix de 100.000 francs destiné à récompenser un Pharmacien de nationalité française pour des travaux intéressant la législation, la jurisprudence, la déontologie ou la sociologie pharmaceutique, l'histoire de la Pharmacie, le Codex, ou plus généralement tous travaux se rapportant aux attributions de l'Ordre National des Pharmaciens.

Les travaux présentés à la commission étaient les suivants :

1. Ch. BEAUCHE, Docteur en Pharmacie (Université de Paris), 72, avenue Jean-Jaurès, Le Mans (Sarthe).

*Le rôle du Pharmacien  
dans le service des Prestations de la Sécurité Sociale.*

L'auteur étudie depuis ses origines la Sécurité Sociale et son évolution au cours des ans. Le plan français et ses principes fondamentaux, l'organisation technique, les caisses primaires régionales, la fédération nationale, l'organisation administrative, le financement. Il envisage ensuite l'action sanitaire et sociale.

Après ces généralités, il expose le rôle actif du Pharmacien dans les Assurances Sociales et les accidents du travail, les différentes fournitures pharmaceutiques, les lois qui régissent ses fournitures (Loi Lafay et Solignac), les tarifs divers. En terminant il souhaite qu'une collaboration étroite s'établisse entre le Pharmacien et les organismes de Sécurité Sociale comme elle existe entre le Pharmacien et le malade depuis toujours. Il s'élève contre les Pharmacies de Caisse et les Pharmacies mutualistes qui suppriment le libre choix du malade qui doit rester le droit intangible de l'assuré social.

2. P. MÉTADIER, Docteur en Pharmacie, Chargé de cours à l'Ecole de plein exercice de Médecine et de Pharmacie de Tours.

*La Pharmacie d'officine devant sa législation nouvelle.*

Ce texte publié en 1952 est une étude du domaine légal de l'Officine. Elle expose les tendances de la charte de la Pharmacie, la vente actuelle du médicament par les Pharmaciens et par les non-pharmaciens, les activités complémentaires de l'Officine. Le rôle social du Pharmacien. Un chapitre important est consacré à l'acte pharmaceutique et à sa rémunération. M. MÉTADIER y expose sa doctrine sur les honoraires du Pharmacien, doctrine soutenue depuis longtemps par son père et qu'il considère comme un sérieux moyen de permettre l'exercice libéral de la Pharmacie et une revalorisation matérielle et morale de la profession.

3. Pierre WILSON-CARLI, Docteur en Pharmacie, Ancien Inspecteur divisionnaire de la Santé, 65, rue Saint-Jacques, Marseille (Bouches-du-Rhône).

*Evolution et Orientation de la Pharmacie Française.*

Dans une première partie historique l'auteur envisage l'évolution de la Pharmacie à travers les âges depuis ses origines jusqu'à aujourd'hui.

Dans une deuxième partie il fait une étude critique de la Pharmacie contemporaine dans le détail même de son organisation.

En conclusion, il fait un pressant appel à la solidarité confraternelle et à l'Union pour défendre la Pharmacie contre les périls qui la menacent, intérieurs et extérieurs à la profession.

4. M. J. VOLCKRINGER, Docteur en Pharmacie, Chef du Service Central de la Pharmacie au Ministère de la Santé Publique, 2, avenue Cl. Maistre, Paris (18<sup>e</sup>).

*Evolution et unification des Formulaires et Pharmacopées.*

Cet ouvrage commence par un historique très complet des formulaires et pharmacopées du monde entier depuis les plus lointaines origines à nos jours.

L'auteur passe ensuite en revue tous les Congrès internationaux qui contribuèrent à l'arrangement des pharmacopées depuis le 19<sup>e</sup> siècle jusqu'à l'O.M.S. actuelle.

Il décrit ensuite les divers ouvrages des Pharmacopées des différentes nations, leur présentation et leur réalisation et s'étend sur les Codex français depuis Germinal. Un chapitre est consacré à l'essai des médicaments et à leur conditionnement, leur conservation, l'étiquetage, la réglementation des substances vénéneuses, la posologie. Cet ouvrage est pourvu d'une abondante bibliographie et en appendice se trouve le catalogue très complet, comportant 65 pages, des ouvrages de Pharmacopée des origines à nos jours.

Cet ouvrage important de près de 500 pages constitue un document unique présenté clairement et avec méthode. L'ensemble du travail donne une forte impression de conscience minutieuse qui a cherché sa documentation dans le monde entier.

C'est pour ces différentes raisons que la Commission propose d'attribuer ce prix de 100.000 francs à M. VOLCKRINGER pour son travail qui honore le Codex et la législation française.

EXERCICE 1957.

**RAPPORT FINANCIER,**

par M. A. GUERBET, *Trésorier.*

Messieurs et Chers Collègues,

Jusqu'ici chaque année vous étiez accoutumés à écouter le rapport financier de nos Commissaires aux Comptes sans intervention du Trésorier.

Pour mettre notre gestion en harmonie avec nos statuts, il a été décidé que le Trésorier rendrait compte lui-même des opérations de son ressort, les Commissaires aux Comptes intervenant par la suite pour juger de la correction des opérations réalisées.

Je vais donc vous donner lecture en premier lieu de l'état des *recettes et dépenses de l'Année 1957* :

*Recettes courantes :*

Cotisations .....	503.000	
Droits d'entrée .....	4.000	
Revenu du portefeuille .....	14.920	
	<hr/>	
	521.960	521.920

*Recettes exceptionnelles :*

Subvention des Membres .....	56.960	
Subvention de la Société des Amis de la Faculté Pharmacie .....	100.000	
Médailles .....	12.000	
Plus value du portefeuille .....	12.655	
	<hr/>	
	181.615	181.615

*Recettes pour ordre :*

Prix Choay-Champigny .....	50.000	
Prix du Conseil de l'Ordre .....	200.000	
	<hr/>	
	250.000	250.000
		<hr/>
Total des Recettes .....		953.535

*Dépenses courantes :*

Secrétariat .....	258.000	
Impressions et Frais Généraux ...	173.299	
Médailles et Prix .....	18.825	
Frais de Banque .....	2.040	
Couronnes .....	23.300	
Cotisation Société des Amis des Sciences .....	1.000	
	<hr/>	
	476.464	476.464

<i>Dépenses pour ordre :</i>			
Prix Choay-Champigny .....	50.000		
Prix du Conseil de l'Ordre .....	200.000		
	<u>250.000</u>	250.000	726.464

Excédent des Recettes sur les Dépenses.....	227.071
---	---------

Nous avons décidé d'employer cet excédent de recettes à la constitution de différentes réserves qui nous sont imposées par nos statuts.

Compte-tenu de cette opération et du solde qui résultait des comptes arrêtés au 31 Décembre 1956, le *Bilan de notre Société au 31 Décembre 1957*, s'établit comme suit :

*ACTIF :*

64 jetons argent <i>Hygia Salus</i> (1796) Societas Pharmaceutica Parisiensis .....		Mémoire
12 jetons argent <i>Mercur</i> (1831) Commissaires experts du Gouvernement .....		Mémoire
1 jeton argent <i>Confraternité encouragement Bienfaisance</i> Sté Prévoyance Pharmaciens de la Seine (1853) .....		Mémoire
Caisse.....		12.519
Chèques Postaux .....		138.842
Comptoir d'Escompte .....		53.401
Valeurs en Portefeuille (suivant détail annexé) .....		903.603
		<u>1.108.365</u>

*PASSIF :*

<i>Dotation (Art. 12).</i>			
1) Dotation statutaire .....	40.000		
2) Immeubles .....	Néant		
3) Capitaux dont le revenu assure les prix de fondation.....	68.000		
4) Réserve Statutaire			
1/10 des revenus de 1920 à 1936 .....	26.051		
1/10 des revenus de 1957 .....	1.492		
	<u>27.543</u>	27.543	
			135.543
<i>Fonds de réserve (Art. 14)</i>			50.000
<i>Provisions.</i>			
1) Pour impressions diverses .....		41.528	
		<u>227.071</u>	227.071
<i>Exigible.</i>			
Frais échus à régler...			25.020
Solde à reporter au 31 décembre 1956 .....			856.274
			<u>1.108.365</u>



En vue de l'exercice 1958, les prévisions suivantes ont été faites :

<i>Recettes.</i>		<i>Dépenses.</i>	
Cotisations et droits d'entrée .....	525.000	Secrétariat .....	300.000
Revenu du Portefeuille .....	15.000	Impressions et Frais généraux .....	200.000
Subventions et dons ..	50.000	Médailles et Prix .....	30.000
		Divers .....	60.000
	<u>590.000</u>		<u>590.000</u>

COMPOSITION DU PORTEFEUILLE.

	Cours 31/12/4757	
870 fr rente 3 % 45 .....	58	Fr. 16.670
840 fr rente 3 % 45 .....	58	Fr. 16.240
2.170 fr rente 3 % perp.....	57,80	Fr. 41.789
540 fr rente 3 % perp.....	57,80	Fr. 10.404
10.500 fr rente 3 1/2 52 .....	105,70	Fr. 317.100
		<u>Fr. 402.203</u>
Bons du Trésor .....		Fr. 302.400
Bons du Trésor .....		Fr. 199.000
		<u>Fr. 903.603</u>

Je cède la parole à Monsieur LAGARCE qui commentera devant vous ces résultats financiers.

**RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES.**

Commissaires aux comptes :

MM. Félix MARTIN et F. LAGARCE, *rapporteur*.

Messieurs,

Notre Trésorier Monsieur GUERBET a mis à notre disposition toutes les pièces comptables nécessaires. Cette comptabilité est présentée d'une façon claire et méthodique qui a grandement simplifié notre travail.

Comme vous venez de l'entendre à la lecture du bilan, la situation financière de l'Académie se présente d'une façon favorable.

Grâce au relèvement de la cotisation qui est passée de 3.000 Francs à 4.000 Francs minimum pour les membres résidants et de 1.500 Francs à 2.000 Francs pour les membres honoraires, les recettes en Cotisations pures passent de 386.906 Francs à 503.000 Francs ; elles sont en augmentation de 116.194 Francs ; par contre, ce qui est normal, les subventions spontanées des Membres passent de 94.052 à 56.960 Francs.

La subvention des Amis de la Faculté passe de 50.000 Francs à 100.000 Francs, ce qui est très appréciable et mérite une mention spéciale.

La valeur du Portefeuille qui était de 691.948 Francs en 1956 passe, grâce à l'achat de 199.000 Francs de Bons du Trésor et à une plus value de 12.655 francs, à 903.603 francs.

Les dépenses courantes ont été réduites de 602.584 Francs pour 1956 à 476.464 Francs pour 1957. Les frais de Secrétariat restent toujours réduits au minimum grâce à l'amabilité de notre Secrétaire Général, Monsieur le Doyen FABRE. Ceci a permis finalement d'obtenir un excédent de recettes sur les dépenses de 227.701 Francs.

Cet excédent de recettes a été utilisé à la constitution de réserves statutaires, ce qui permet d'établir en fin Décembre 1957 un Bilan bien équilibré et conforme à nos statuts.

Nous pensons être vos interprètes en remerciant tous nos généreux donateurs et particulièrement le Conseil de l'Ordre et les Laboratoires Choay pour leurs prix que nous distribuons chaque année, et les Amis de la Faculté pour leur subvention. Nos remerciements tout spéciaux vont également à notre dévoué Trésorier Monsieur GUERBET.

En terminant nous vous demandons, Messieurs, de bien vouloir approuver les Comptes de l'Exercice 1957 tels qu'ils vous ont été présentés.

## PRIX DE L'ACADÉMIE DE PHARMACIE.

### I. — PRIX DE L'ACADÉMIE (*Extrait du Règlement*).

*Prix des Thèses.* — L'Académie décerne à la fin de chaque année, s'il y a lieu, des prix aux auteurs des meilleures thèses soutenues devant la Faculté de Pharmacie de Paris, au cours de l'année scolaire qui vient de s'écouler.

Ces prix sont représentés par trois médailles d'or et trois d'argent attribuées : 1° une médaille d'or de 300 francs et une médaille d'argent, aux travaux effectués dans le domaine des sciences physico-chimiques ; 2° une médaille d'or de 300 francs et une médaille d'argent, aux travaux effectués dans le domaine des sciences naturelles ; 3° une médaille d'or de 300 francs et une médaille d'argent, aux travaux effectués dans le domaine des sciences biologiques (Décision de la Société de Pharmacie en date du 6 novembre 1935).

Exceptionnellement, il pourra être accordé dans chaque section une seconde médaille d'argent sur la demande de la Commission et après un vote de l'Académie dont la majorité devra comprendre au moins les deux tiers des membres présents.

Si l'Académie juge que les travaux soumis à son appréciation n'ont pas une valeur suffisante, le nombre des médailles pourra être moindre, et les médailles d'or pourront être remplacées par des médailles d'argent.

*Nota.* — Tout candidat aux prix des thèses doit faire parvenir à l'Académie, avant la séance d'octobre (premier mercredi), cinq exemplaires de son travail ; il choisit lui-même, en faisant cet envoi, la section dans laquelle il désire concourir.

### II. — PRIX DE FONDATION.

*Prix Dubail.* — Prix triennal de 300 francs, destiné à récompenser le meilleur ouvrage imprimé ou manuscrit ayant trait à la chimie biologique. Ce prix pourra être décerné en 1959.

*Prix Charles-Leroy.* — Prix biennal de 500 francs. Ce prix sera accordé à l'auteur du meilleur travail paru dans les deux dernières années ayant pour but l'analyse chimique d'une plante médicinale ou d'un produit médicamenteux d'origine végétale.

avec séparation et caractérisation des principes immédiats que renferme cette plante ou ce produit (Décision de la Société, séance du 6 juin 1906). Ce prix pourra être décerné en 1959.

*Prix Landrin.* — Prix triennal de 900 francs, « destiné à récompenser le pharmacien ou l'étudiant en pharmacie français qui aura présenté à la Société le meilleur travail de recherches sur de nouveaux principes définis tirés des végétaux : acides, alcaloïdes, glucosides, etc... » (*Extrait du testament*). Ce prix pourra être décerné en 1959.

*Prix Pierre-Vigier.* — Prix annuel de 500 francs, créé par M<sup>me</sup> veuve Pierre VIGIER. Ce prix sera accordé à l'auteur du meilleur travail paru dans les deux dernières années sur la pharmacie pratique, et plus spécialement sur la composition ou l'essai des médicaments galéniques (*Extrait du testament*). Ce prix pourra être décerné en 1958.

*Prix Antoine et Félix-Balland* (fondé en 1927). — Ce prix biennal est constitué par les arrérages d'un capital de 10.000 francs. Il est destiné à récompenser le meilleur travail (ne fût-ce qu'une simple note scientifique) ayant fait l'objet d'une présentation à la Société de Pharmacie, par un pharmacien militaire jusqu'au grade de capitaine inclus, au cours des deux dernières années. Ce prix pourra être décerné en 1958.

*Prix de l'Association des Docteurs en Pharmacie.* — L'Association des Docteurs en Pharmacie met annuellement à la disposition de la Société de Pharmacie un prix de 500 francs, qui pourra être distribué sous la forme de médaille et sera destiné à récompenser le meilleur travail imprimé paru dans l'année, sur un sujet intéressant l'Histoire de la Pharmacie. Ce prix, réservé aux étudiants en Pharmacie et aux Pharmaciens français, pourra être décerné en 1958.

*Prix Prouzergue.* — Prix annuel de 300 francs, « destiné à récompenser le pharmacien, de préférence militaire, ayant produit dans l'année le meilleur travail scientifique pur, ou la meilleure thèse de doctorat en pharmacie » (*Extrait du testament*). Ce prix pourra être décerné en 1958.

*Prix Choay-Champigny.* — Prix annuel, d'une valeur variable, déterminée chaque année, attribuée par les héritiers de E. CHOAY, à un interne ou un ex-interne en pharmacie des Hôpitaux de Paris, digne d'intérêt en raison de sa situation et de la valeur de ses travaux scientifiques, travaux portant de préférence sur la chimie biologique. Ce prix pourra être décerné en 1958.

*Prix Mouneyrat.* — Ce prix, de 100.000 francs, destiné à récompenser l'auteur de travaux de recherches inédits sur la chimiothérapie ou la pharmacodynamie, sera décerné en 1958, en mémoire du Professeur Agrégé Antoine MOUNEYRAT.

*Prix du Syndicat Général de la Réglementation des Produits pharmaceutiques.* — Prix annuel de 200.000 francs, destiné à récompenser un auteur ou plusieurs auteurs travaillant en collaboration, de nationalité française, de préférence pharmaciens ou étudiants en Pharmacie, pour des travaux originaux ayant contribué à enrichir les sciences se rapportant à la Pharmacie et, de préférence, à la Chimiothérapie. Ce prix pourra être décerné en 1958.

*Prix Mathilde Marvy-Deschiens.* — Ce prix est constitué par les arrérages d'un capital de 200.000 francs, qui « seront distribués, si faire se peut, annuellement, à une jeune fille étudiante française, catholique, inscrite à la Faculté de Pharmacie de Paris, au sujet d'une thèse de Doctorat en Pharmacie » (*Extrait du testament*). Ce prix pourra être décerné en 1958.

*Prix de l'Ordre National des Pharmaciens.* — Prix d'une valeur de 100.000 francs attribués par l'Académie de Pharmacie comme suit :

*Années impaires.*

1° Un prix de 100.000 francs destiné à récompenser un pharmacien de nationalité française pour des publications ou travaux concernant l'analyse médicale.

2° Un prix de 100.000 francs destiné à récompenser un pharmacien de nationalité française pour des travaux intéressant la législation, la jurisprudence, la déontologie ou la sociologie pharmaceutiques, l'Histoire de la Pharmacie, le Codex, ou plus généralement, tous travaux se rapportant aux attributions de l'Ordre National des Pharmaciens.

Ces prix pourront être décernés en 1959.

*Années paires.*

3° Un prix de 100.000 francs destiné à récompenser un pharmacien d'officine, de nationalité française, pour ses publications ou ses travaux honorant la profession, ou dont la vie professionnelle peut être citée en exemple.

4° Un prix de 100.000 francs destiné à récompenser un auteur ou plusieurs auteurs travaillant en collaboration, de nationalité

française, pharmacien ou non pharmacien, pour des travaux originaux ayant contribué à enrichir la thérapeutique d'un médicament nouveau.

Ces prix pourront être décernés en 1958.

L'Académie de Pharmacie se réserve de décerner les prix de l'Ordre des Pharmaciens à des personnes n'ayant pas fait acte de candidature, mais dont les travaux auront particulièrement retenu l'attention de la Commission.

Les candidats aux prix de fondation doivent faire parvenir leurs travaux, en triple exemplaire, à l'Académie, avant la séance du mois d'octobre (premier mercredi) de l'année où ces prix sont décernés.

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages
Liste des Membres de l'Académie .....	5
Composition du Bureau de la Société depuis 1803 .....	13
Composition du Bureau pour 1958 .....	16
Compte rendu de l'activité de l'Académie pendant l'année 1957, par M. M. LACHAUX, Secrétaire annuel .....	17
Allocution de M. M. MASCRÉ, Président sortant .....	23
Allocution de M. R. LECOQ, Président pour 1958 .....	31
« Gustave PATEIN (1857-1928) », par M. R. WEITZ .....	38
Rapports sur les Prix des Thèses présentées à l'Académie de Pharmacie .....	49
Rapport sur le Prix Charles LEROY.....	53
Rapport sur le Prix Pierre VIGIER .....	55
Rapport sur le Prix de l'Association des Docteurs en Pharmacie.....	58
Rapport sur le Prix PROUZERGUE .....	59
Rapport sur le Prix CHOAY-CHAMPIGNY .....	60
Rapport sur les Prix de l'Ordre National des Pharmaciens .....	62
Rapport financier du Trésorier .....	68
Rapport de la Commission des Finances .....	70
Prix de l'Académie de Pharmacie. Règlement .....	72



Achévé d'imprimer le 20 Mars 1958.

M. DECLUME, Imp. Lons-le-Saunier — 129-58-350.  
Mars 1958 « Dépôt légal 1<sup>er</sup> trimestre 1958 — N° 4778 ».

*Printed in France.*

